

Directrice de la publication : Dominique Alba
Étude réalisée par : Sandra Roger et Emilie Moreau
Sous la direction de : Audry Jean-Marie
Cartographie : Anne Servais
Maquette : Apur
www.apur.org

2014V3.17

Sommaire

Introduction	5
1 - État des lieux de la demande et de l'offre d'accueil d'enfants de moins de 3 ans à Paris.....	7
1.1. Les enfants de moins de trois ans à Paris	7
1.2 L'offre d'accueil de la petite enfance	11
2 - Perspectives d'évolution de l'offre et de la demande d'accueil	17
2.1. Perspectives d'évolution de la demande	17
2.2. Perspectives d'évolution de l'offre.....	21
3 - Profil des familles avec enfants de moins de 3 ans	23
3.1. Profil démographique des familles	23
3.2. L'activité des parents	26
3.3. Les catégories socioprofessionnelles des parents	30
3.4. Les conditions de logement.....	32
3.5. La précarité des familles.....	34
4 - Le recours aux structures d'accueil collectif.....	37

Introduction

L'accueil de la petite enfance constitue depuis 2001 l'un des champs prioritaires de la collectivité parisienne. L'un des objectifs est l'amélioration de la qualité du service offert aux familles. Dans ce contexte, la Caisse d'allocations familiales de Paris, la direction de la famille et de la petite enfance de la ville de Paris et l'Apur ont souhaité mutualiser leurs connaissances.

L'objet de ce document est de dresser un état des lieux territorialisé de l'offre d'accueil de la petite enfance comprise dans toute sa diversité (accueil collectif, garde à domicile, accueil par des assistantes maternelles...) et d'analyser son évolution récente en s'appuyant sur des analyses cartographiques fines.

Un premier chapitre établit un état des lieux partagé de la demande et de l'offre d'accueil d'enfants de moins de trois ans actuellement à Paris.

Un second chapitre donne à voir les perspectives d'évolution de l'offre et la demande d'accueil à l'horizon 2017.

Les caractéristiques des familles avec enfants de moins de 3 ans sont analysées dans une troisième partie.

Enfin, le recours actuel aux structures d'accueil collectives est regardé dans une quatrième partie à partir des taux de fréquentation ou encore des taux d'occupation financiers.

1 - État des lieux de la demande et de l'offre d'accueil d'enfants de moins de 3 ans à Paris

Comment se répartissent les familles ayant des enfants de moins de 3 ans sur le territoire parisien et où se trouve l'offre d'accueil collective et individuelle aujourd'hui ?

1.1. Les enfants de moins de trois ans à Paris

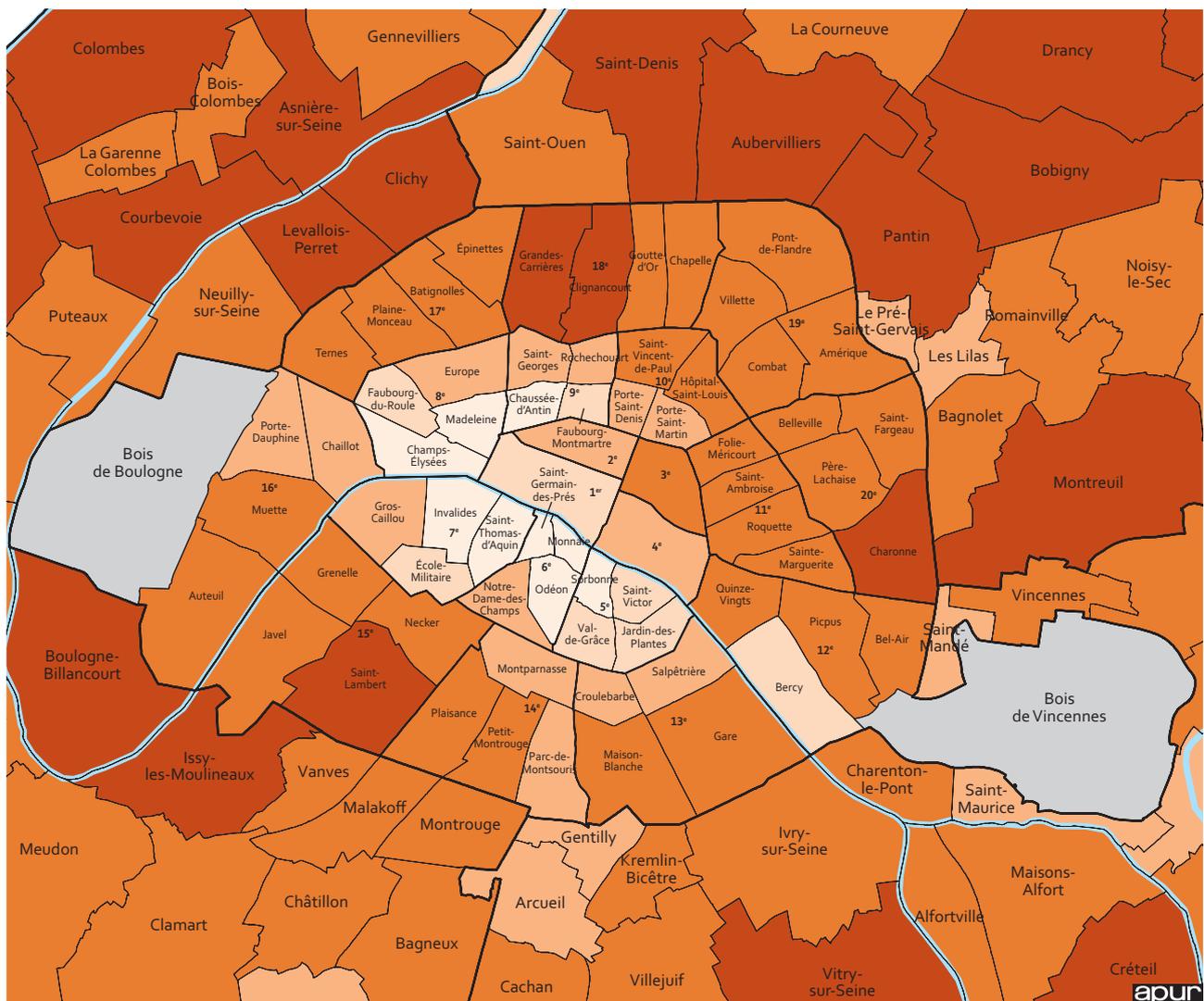
Un plus grand nombre d'enfants de moins de 3 ans dans les arrondissements les plus peuplés

Selon les données du recensement de 2010, Paris accueille 74 041 enfants de moins de trois ans. Les arrondissements les plus peuplés (15^e, 18^e, 19^e, et 20^e) sont également ceux qui comptent le plus d'enfants de moins de 3 ans. Globalement les enfants de moins de 3 ans sont plus nombreux dans les quartiers des arrondissements périphériques. Au niveau des quartiers administratifs, Charonne (20^e), Saint-Lambert (15^e), Grandes-Carrières et Clignancourt (18^e) comptent chacun plus de 2 500 enfants de moins de 3 ans en 2010.

Nombre d'enfants de moins de 3 ans, 2010



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



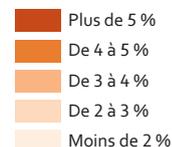
Les enfants de moins de 3 ans représentent 3,3 % de la population totale, un taux moins élevé que dans les départements limitrophes

En proportion, les moins de 3 ans représentent 3,3 % de la population de la capitale. Ce taux est moins élevé que celui constaté dans les départements limitrophes. Paris correspond en effet à un « cœur d'agglomération » accueillant une population nombreuse de jeunes adultes et de personnes seules et une présence plus limitée de familles avec enfants, bien que leur nombre ait légèrement augmenté sur la période récente.

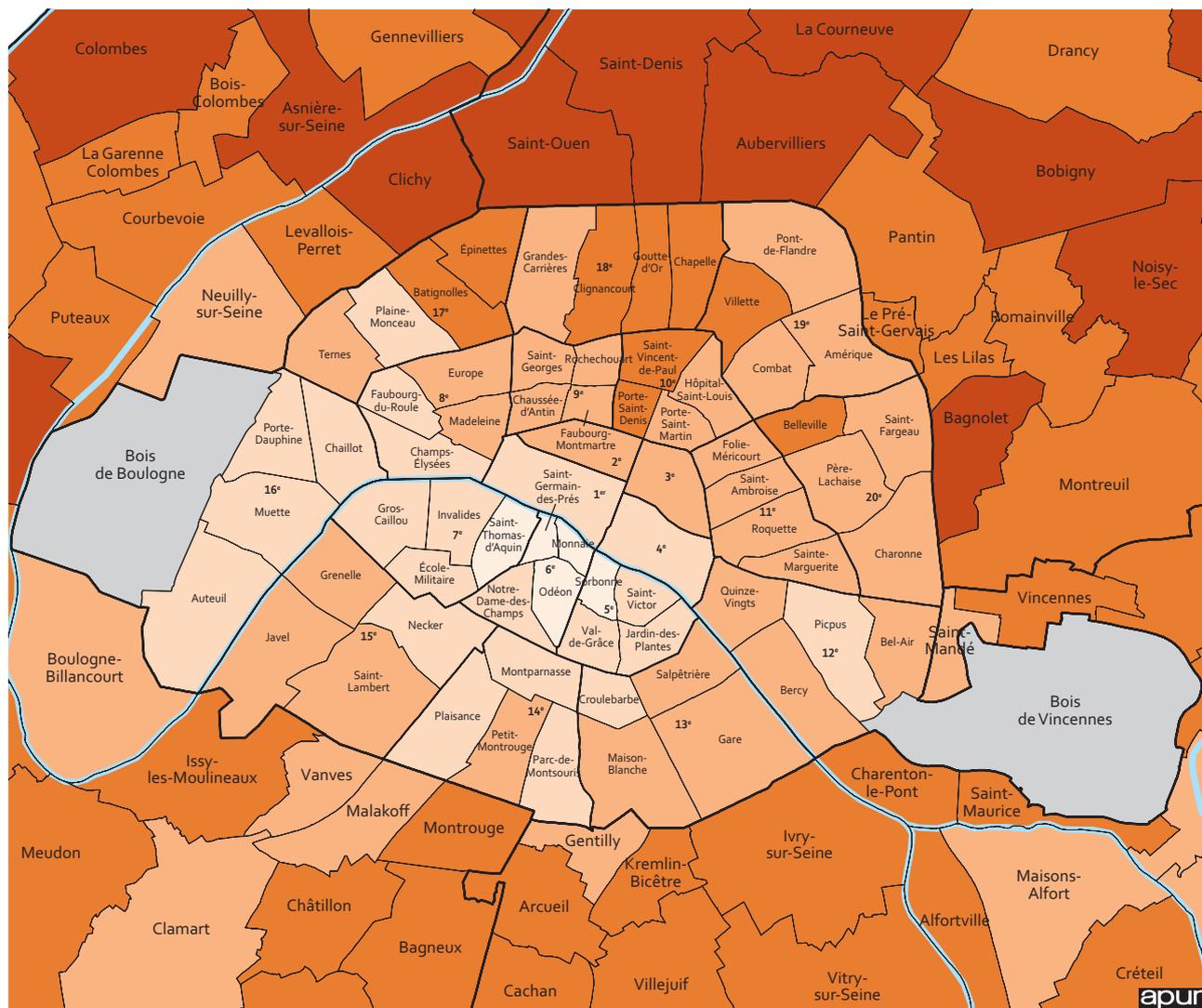
Leur poids est plus important dans les quartiers périphériques du nord Épinettes et Batignolles (17^e), Clignancourt, la Goutte-d'or et la Chapelle (18^e), Villette (19^e), ainsi que dans le 10^e arrondissement (Saint-Vincent-de-Paul et Porte-Saint-Denis) où ils représentent entre 4 et 5 % de la population.

Taux d'enfants de moins de 3 ans, 2010

Part des enfants de moins de 3 ans, dans la population totale



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



Une densité forte d'enfants de moins de 3 ans dans les quartiers faubouriens et périphériques

Comme la population dans son ensemble, la population des moins de trois ans est dense à Paris (8,5/ha) par rapport au reste de l'agglomération.

La densité est particulièrement forte dans les quartiers de type faubouriens (9^e, 10^e, et 11^e arrondissements) ainsi que dans les quartiers périphériques parisiens (tout le 18^e, le nord du 17^e, une partie du 15^e et du 14^e) avec dans certains cas une densité supérieure à 12 enfants de moins de 3 ans par hectare.

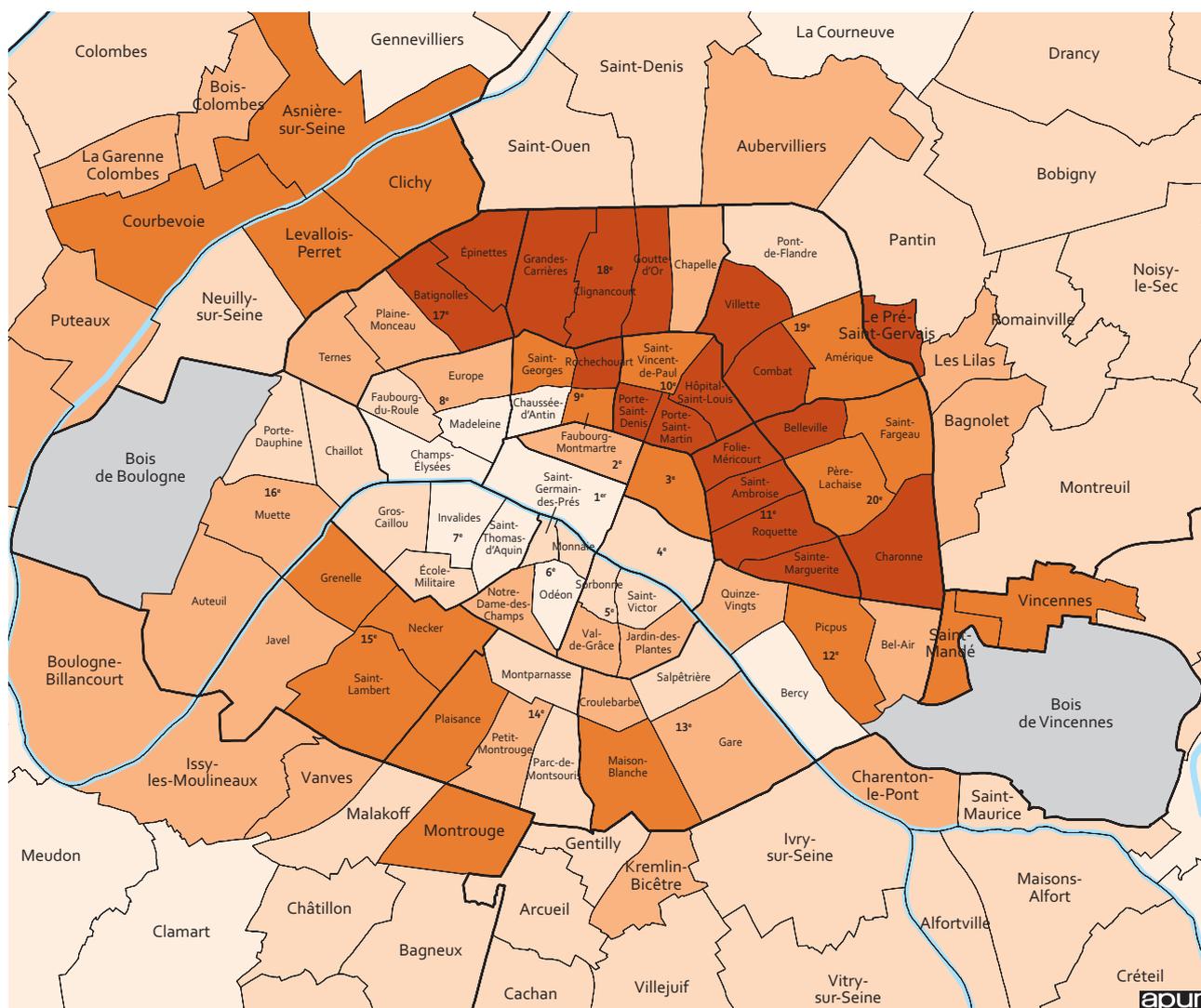
À l'inverse dans les quartiers de l'ouest parisien, où le revenu médian des familles est plus élevé, la densité est plus faible.

Densité d'enfants de moins de 3 ans, 2010

Nombre d'enfants de moins de 3 ans à l'hectare



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



Un « taux de maintien » des enfants nés à Paris de 81 % en 2010, plus élevé qu'en 1999 (79 %)

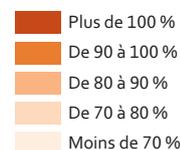
Selon les données du recensement de 2010, Paris accueille 74041 enfants de moins de trois ans. L'effectif est légèrement moins important que le nombre de naissances ayant eu lieu à Paris sur la période 2007-2008-2009, qui représente un total de 91 518.

L'écart s'explique par la mobilité résidentielle des familles : un certain nombre d'enfants quittent la capitale entre leur naissance et l'âge de 3 ans. Ces départs ne sont qu'en partie compensés par des arrivées, puisqu'au final le nombre d'enfants de moins de 3 ans correspond à 81 % des naissances des mêmes générations. Ce « taux de maintien » est néanmoins élevé et s'est légèrement accru depuis 1999 (effectif d'enfants de moins de 3 ans en 1999 : 72 266, naissances cumulées 1997-1998-1999 : 91 394, soit 79,1), alors même que les naissances étaient moins nombreuses il y a 10 ans.

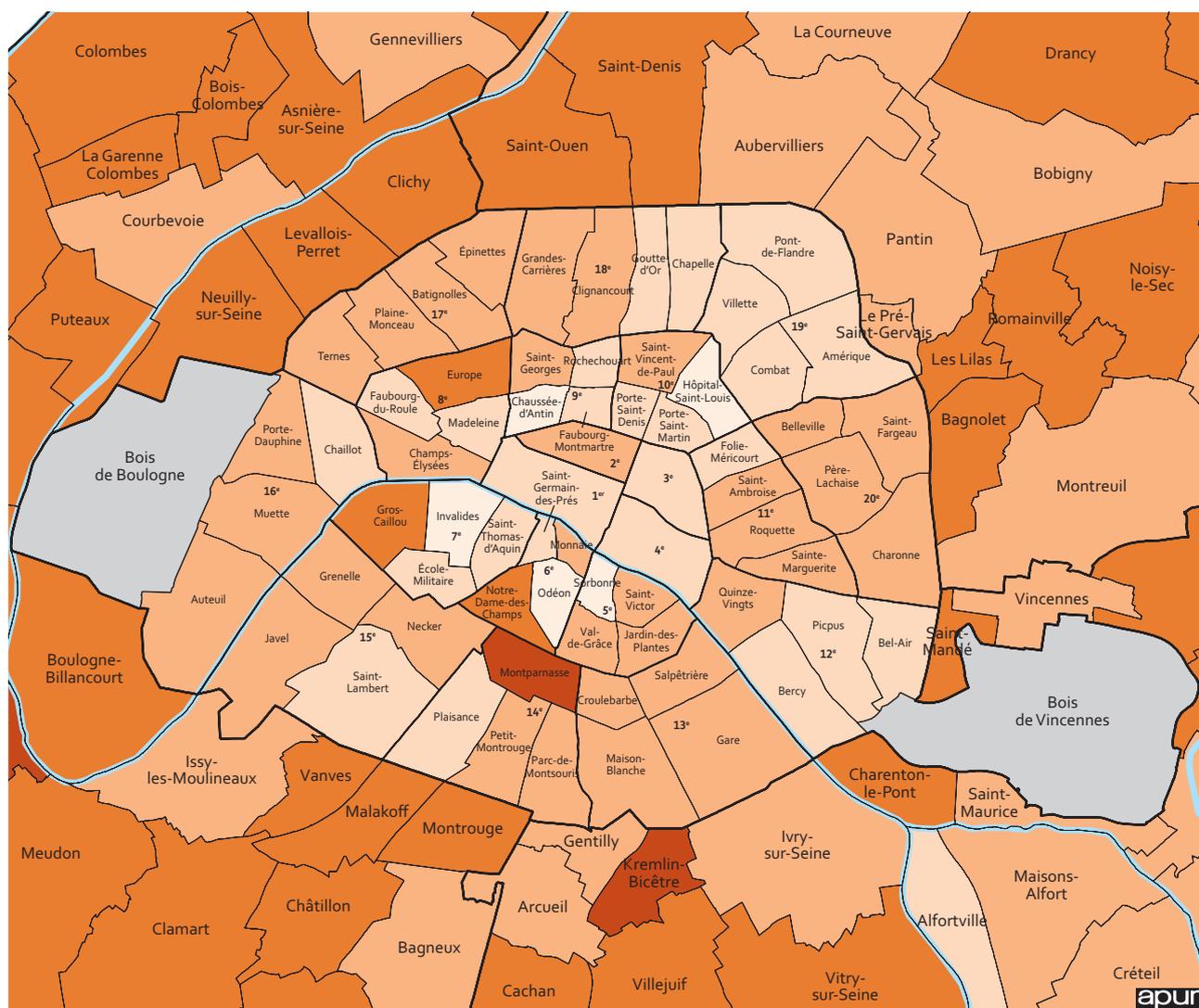
Certains arrondissements se caractérisent par un plus faible taux de maintien malgré un fort taux de natalité (19^e).

Les enfants de moins de 3 ans par rapport aux naissances, 2010

Nombre d'enfants de moins de 3 ans par rapport aux naissances cumulées de 2007 à 2009



Source : Recensement de la population (Insee), 2010 – Etat civil, 2007 à 2009



1.2 L'offre d'accueil de la petite enfance

On désigne par le terme « accueil de la petite enfance » les différentes modalités d'accueil en dehors de la garde parentale d'enfants de moins de trois ans avant leur entrée à l'école maternelle. Les parents peuvent faire appel à plusieurs modes d'accueil et les combiner éventuellement. En dehors des situations où l'enfant est gardé par sa famille (environ un tiers des enfants à Paris), l'enfant de moins de 3 ans peut être accueilli en collectivité du matin jusqu'au soir à temps plein, à temps partiel ou même occasionnel (crèche, halte-garderie...). Il peut aussi bénéficier d'un accueil individuel (assistant(e) maternel (le) ou auxiliaire parental(e)).

48 places en structures d'accueil collectif pour 100 enfants de moins de trois ans à Paris fin 2012

Le rapport entre le nombre de places en accueil collectif (y compris en haltes garderie) et le nombre d'enfants de moins de trois ans permet de mieux apprécier la répartition de l'offre d'accueil. Cet indicateur rend compte d'une capacité théorique : il est appelé taux d'équipement, sont pris en compte tous les établissements subventionnés soit par la CAF de Paris, soit par la Ville de Paris ou encore les deux.

À Paris, fin 2012, le taux d'équipement ainsi calculé est de 47,6 % en moyenne. Cela signifie qu'on compte en moyenne dans la capitale 48 places en structures d'accueil collectif pour 100 enfants de moins de trois ans.

Les taux d'équipement les plus élevés (plus de 60 %) sont obtenus dans les 4^e, 5^e et 13^e arrondissements. Les arrondissements les moins bien dotés (moins de 40 %) sont principalement des arrondissements de l'ouest et du nord de Paris : le 8^e, 16^e, 17^e et 18^e arrondissement.

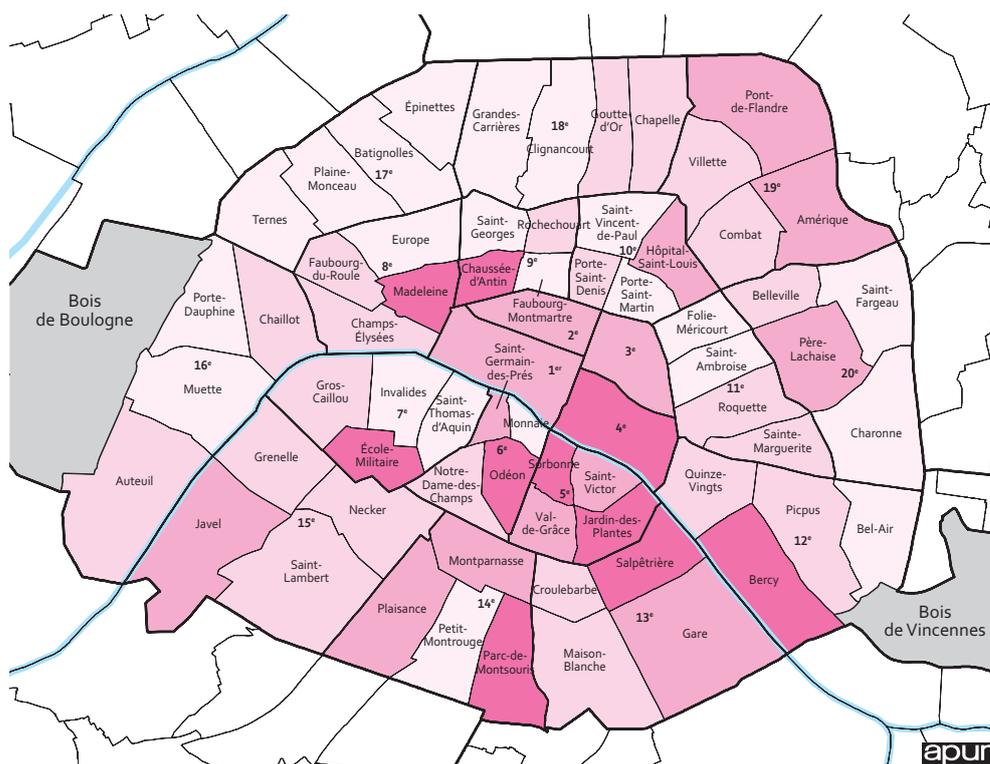
À l'échelle des quartiers administratifs, les taux d'équipement les plus importants s'observent dans les arrondissements centraux, une partie du 13^e, du 14^e et du 19^e. Dans certains arrondissements, comme le 11^e ou le 17^e, l'offre est répartie de façon globalement homogène entre les quartiers. Dans d'autres arrondissements à l'inverse, les disparités sont importantes notamment dans le 12^e et 14^e arrondissements.

Taux d'équipement par rapport au nombre d'enfants de moins de 3 ans, 2012

Nombre de places en structures collectives, par rapport au nombre d'enfants de moins de 3 ans

- Plus de 80 %
- De 60 à 80 %
- De 40 à 60 %
- Moins de 40 %

Source : Recensement de la population (Insee), 2010 – CAF de Paris, 2012 – Ville de Paris DFPE 2012



Un recours à la garde à domicile plus répandu dans l'ouest parisien

Une garde d'enfant à domicile est une auxiliaire parentale qui garde le ou les enfants au domicile des parents. Il peut s'agir d'une seule famille faisant garder un ou plusieurs enfants ou de plusieurs familles se regroupant pour partager les frais. Dans ce dernier cas, appelé « garde partagée », la garde peut se faire alternativement chez chaque famille ou chez une famille exclusivement.

Le nombre d'enfants dont les parents bénéficient d'une garde à domicile est de plus en plus important à Paris : 11 770 enfants en 2012 (15 % des enfants de moins de 3 ans), contre 9 069 en 2005, soit une augmentation de près de 30 % en 7 ans.

Le recours à la garde à domicile reste beaucoup plus important à Paris que dans le reste de la France, avec un taux de 15,9 % (contre 2 % en moyenne nationale).

Si le recours à ce mode d'accueil varie fortement entre les quartiers (de 2,9 % dans le 19^e à 35,2 % dans le 9^e), il se concentre principalement dans les arrondissements de l'ouest parisien.

Le revenu plus important des familles dans ces quartiers peut être lié à des besoins d'horaires atypiques et une offre d'accueil en équipements collectifs relativement plus faible peuvent expliquer les écarts.

Un faible recours aux assistantes maternelles à Paris et concentré dans les arrondissements du sud-est

L'assistante maternelle est une personne qui accueille habituellement et de façon non permanente à son domicile, les enfants confiés directement par leurs parents ou par l'intermédiaire d'une crèche familiale. L'assistante maternelle doit disposer d'un agrément délivré par le conseil général après évaluation du service de protection maternelle et infantile.

Selon les données du complément de libre choix du mode de garde fournies par la CAF de Paris, seuls 3 694 enfants sont gardés par une assistante maternelle agréée en 2012 à Paris, ce qui correspond à 5 % des enfants de moins de 3 ans.

Le recours à une assistante maternelle est moins fréquent à Paris qu'ailleurs et en léger recul sur la période. Cette tendance s'oppose à ce que l'on observe à l'échelle nationale, ou dans d'autres villes de province où l'accueil par une assistante maternelle est souvent majoritaire. À Paris, l'exiguïté et le coût des logements limitent le nombre d'assistantes maternelles et le nombre d'enfants qu'elles peuvent accueillir.

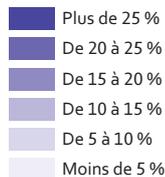
Le taux de recours à une assistante maternelle varie entre 0,7 % des enfants de moins de 3 ans dans le 8^e arrondissement et 8,3 % dans le 14^e.

Il est supérieur à la moyenne parisienne dans les arrondissements du Sud-Est parisien, ainsi que dans certains quartiers dans le Nord (17^e et 18^e arrondissements).

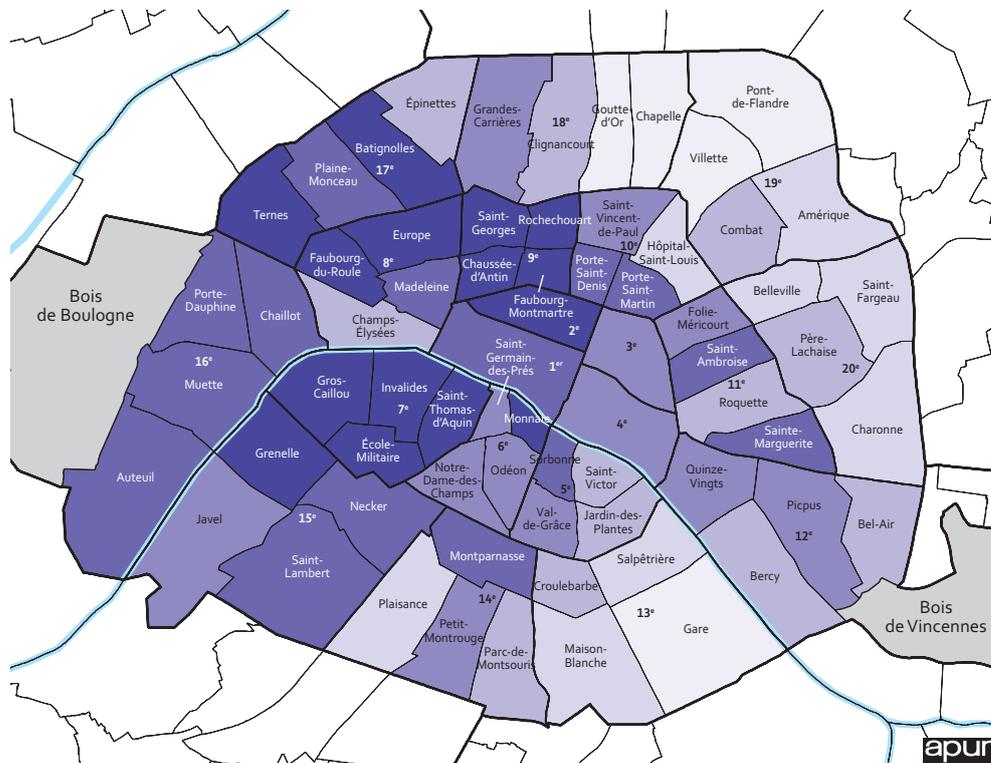
Dans ces quartiers et arrondissements, l'offre est plus importante et les familles qui y résident ont des niveaux de ressources leur permettant d'avoir recours à ce mode de garde.

Les bénéficiaires de la PAJE-CMG pour une garde à domicile, 2012

Part des enfants de moins de 3 ans bénéficiant de la PAJE-CMG pour une garde à domicile, dans le total des enfants de moins de 3 ans



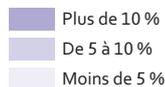
Source : Recensement de la population (Insee), 2010 – CAF de Paris, 2012



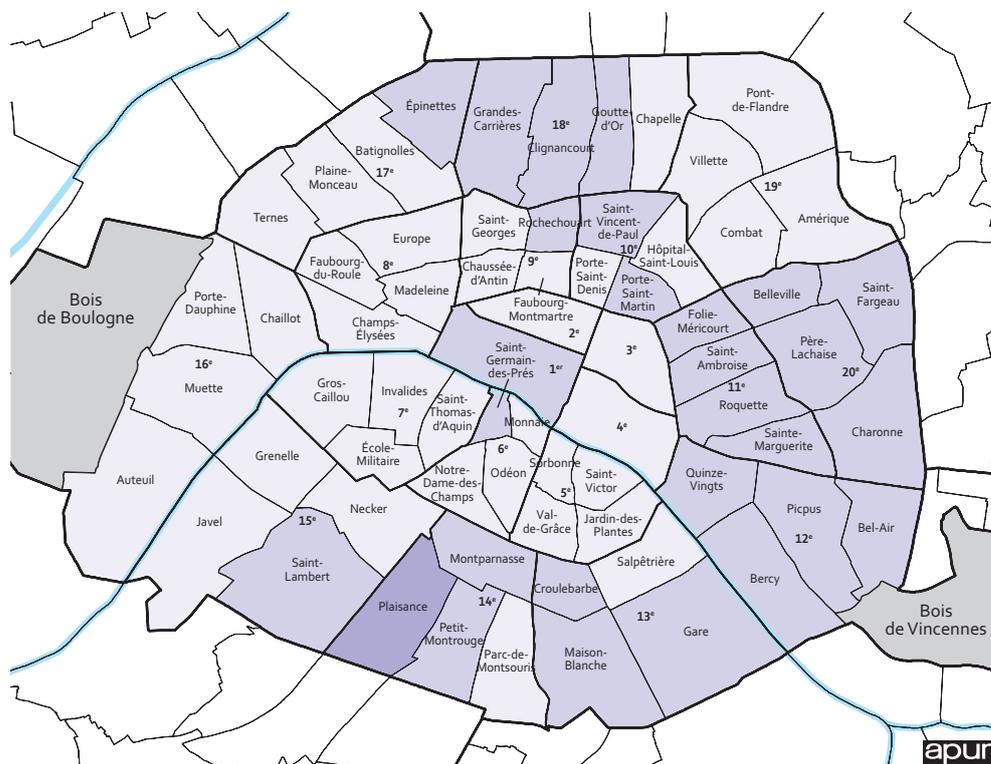
apur

Les bénéficiaires de la PAJE-CMG pour une assistante maternelle, 2012

Part des enfants de moins de 3 ans bénéficiant de la PAJE-CMG pour une assistante maternelle, dans le total des enfants de moins de 3 ans



Source : Recensement de la population (Insee), 2010 – CAF de Paris, 2012



apur

Un indicateur d'accueil global élevé en moyenne à Paris mais très variable selon les quartiers

L'indicateur d'accueil global prend en compte l'offre d'accueil collectif, la capacité d'accueil des assistantes maternelles et les enfants confiés à des auxiliaires parentaux/parentales. L'ensemble de l'offre ainsi définie est rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans. Il reflète donc la totalité de l'offre.

Comme le taux d'équipement, l'indicateur d'accueil global varie selon les arrondissements. Le taux le plus élevé s'observe dans le 4^e arrondissement et le taux le plus faible dans le 18^e arrondissement. Les arrondissements ayant les taux les plus élevés sont situés dans le centre de Paris où les effectifs d'enfants sont aussi les plus faibles : 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 3^e, 9^e, 2^e, 1^{er} (taux supérieur à 80 %).

Les arrondissements ayant les taux d'accueil global les plus faibles sont les 16^e, 18^e et 20^e arrondissements, c'est-à-dire là où les taux de parents « au foyer » ou inactifs sont également les plus importants.

L'indicateur d'accueil global calculé à l'échelle du quartier administratif permet d'observer les disparités propres à chaque arrondissement. Les taux les plus élevés se situent au centre de la capitale, ainsi qu'au sud et dans le quartier du Père-Lachaise dans le 20^e arrondissement.

Certains arrondissements ont des indicateurs d'accueil global relativement homogènes entre les quatre quartiers administratifs, notamment les arrondissements centraux. Globalement, les disparités sont relativement plus importantes au sein des arrondissements périphériques. L'indicateur d'accueil global peut varier de près de 30 points d'un quartier à l'autre dans certains arrondissements, par exemple dans le 13^e, 14^e ou encore dans le 16^e arrondissement.

Un plus grand nombre de bénéficiaires du complément libre choix d'activité (CLCA) taux plein dans les quartiers concentrant les familles monoparentales fragiles

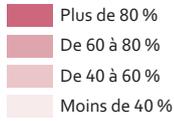
7,4 % des enfants de moins de 3 ans sont gardés par l'un des deux parents suite à une cessation volontaire d'activité à temps plein, soit 5 490 enfants en 2012. Ce dispositif financé par la CAF permet à l'un des parents de l'enfant de s'arrêter de travailler pendant 6 mois après la naissance du premier enfant ou jusqu'aux 3 ans de l'enfant lorsqu'il s'agit du deuxième enfant.

Les bénéficiaires du CLCA taux plein sont principalement regroupés dans les arrondissements périphériques de l'est de Paris, qui concentrent également le plus grand nombre de familles monoparentales fragiles : Amérique et Pont-de-Flandre dans le 19^e, Charonne dans le 20^e

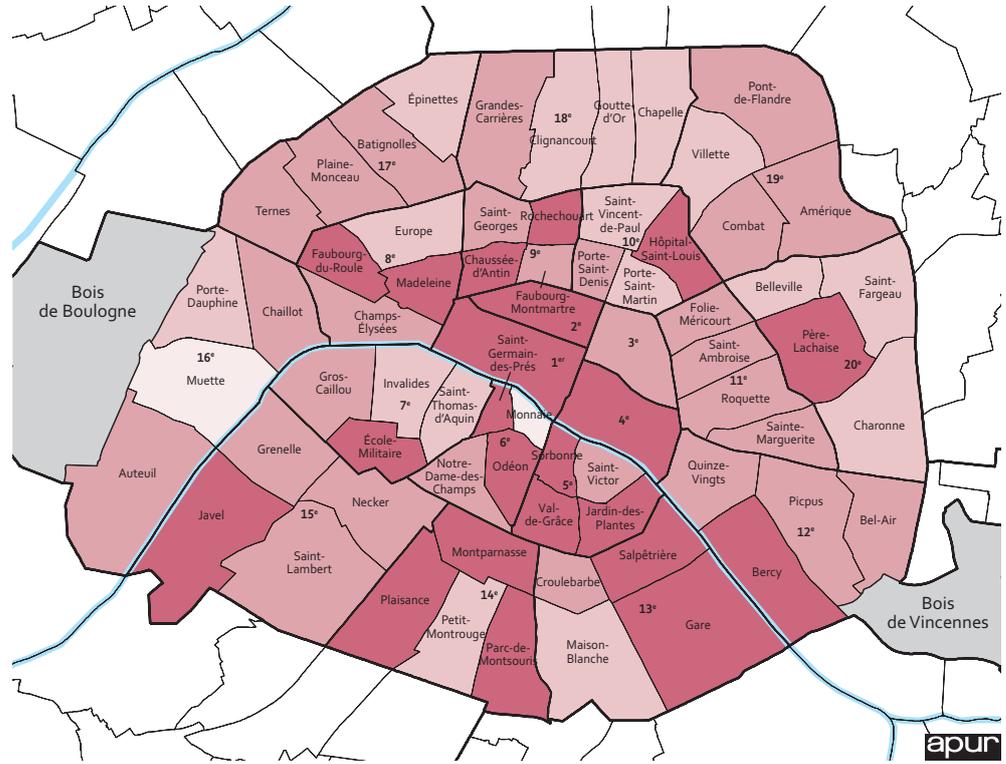
Selon l'observatoire national de la petite enfance, les familles en situation précaire ont moins recours aux modes d'accueil et davantage à eux-mêmes, ce qui explique le plus grand nombre de bénéficiaires du CLCA parmi ces populations.

Indicateur d'accueil global par rapport au nombre d'enfants de moins de 3 ans, 2012

Nombre de places en structures collectives + nombre d'enfants bénéficiaires de la PAJE pour une garde à domicile ou par une assistante maternelle, par rapport au nombre d'enfants de moins de 3 ans

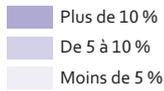


Source : Recensement de la population (Insee), 2010 – CAF de Paris, 2012 – Ville de Paris DFPE 2012

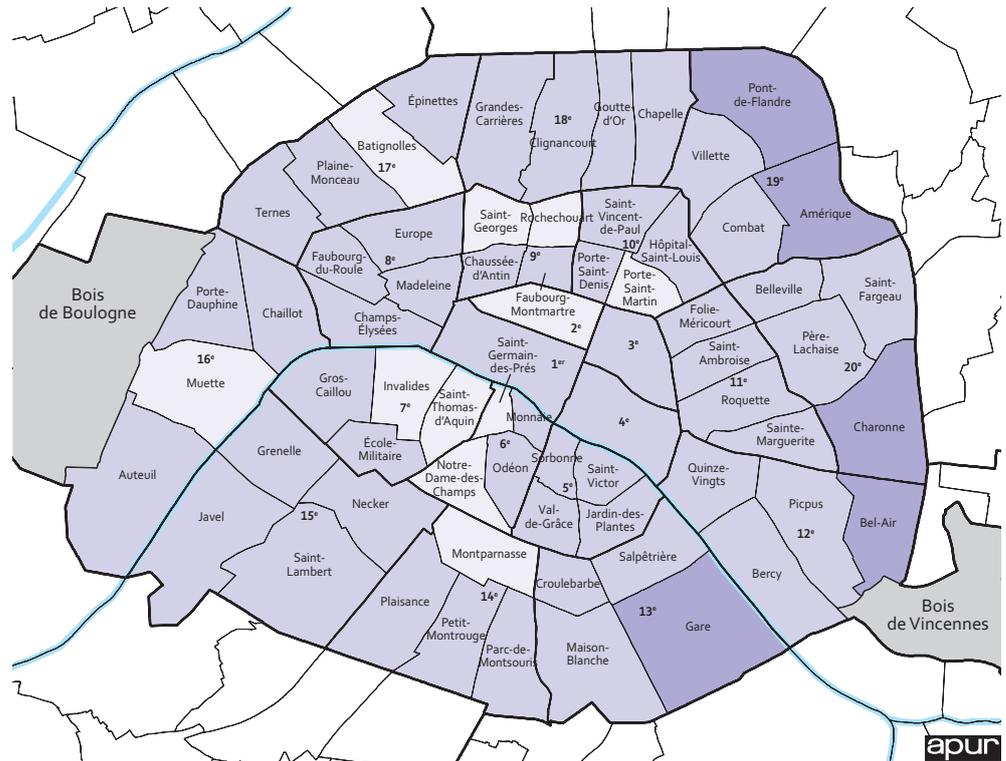


Les bénéficiaires du C.L.C.A. taux plein, 2012

Part des enfants de moins de 3 ans dont le/les parent(s) bénéficient du C.L.C.A. taux plein, dans le total des enfants de moins de 3 ans



Source : Recensement de la population (Insee), 2010 – CAF de Paris, 2012



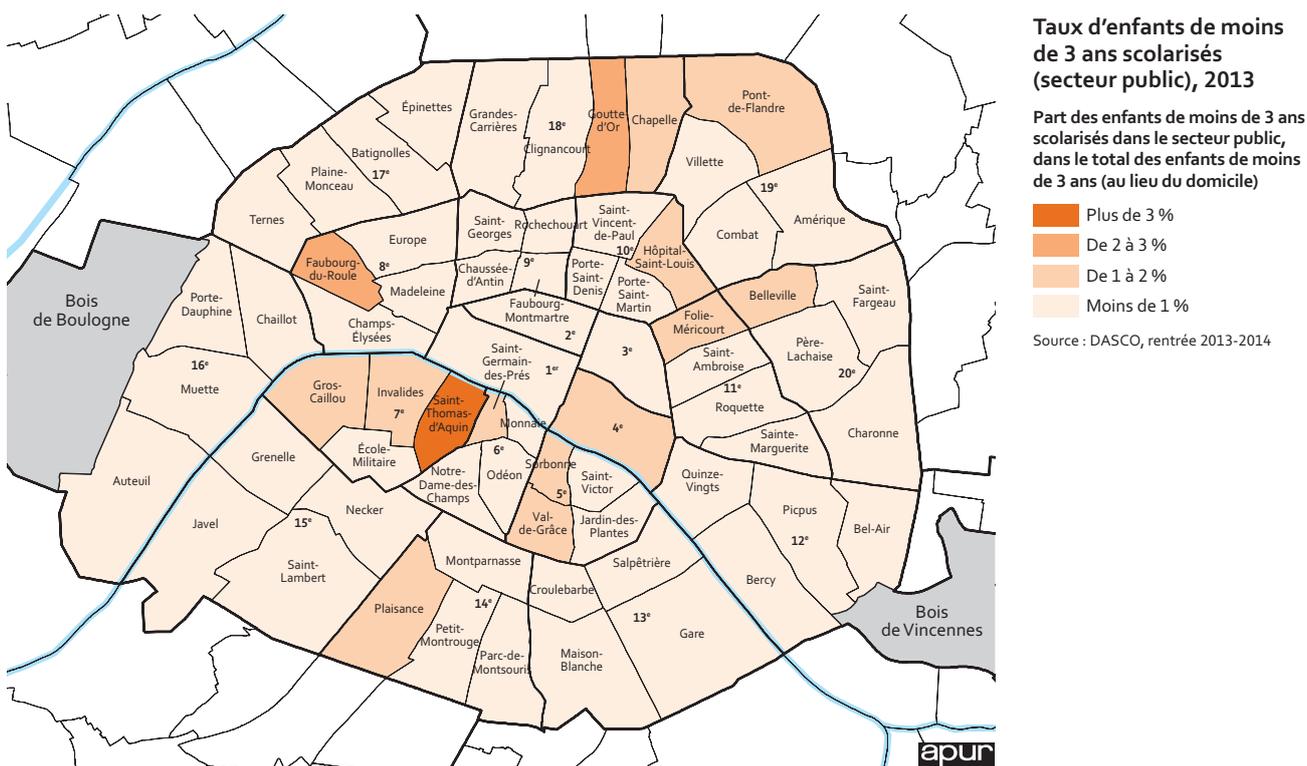
Même si l'accueil des enfants à l'école avant 3 ans n'est pas obligatoire, ce taux est particulièrement faible à Paris

Même si l'accueil des enfants à l'école avant 3 ans n'est pas obligatoire, il constitue sur certains territoires une possibilité offerte aux familles dans la limite des places disponibles. Selon les estimations du HCF¹, le taux de scolarisation des enfants de moins de trois ans était de 11,3 % en 2012 sur l'ensemble du territoire national. Ce taux est particulièrement faible à Paris (3,2 %, en tenant compte des écoles publiques et privées) tandis que l'académie de Lille scolarise encore 41,3 % des enfants de deux à trois ans et l'académie de Rennes 37 %. Cependant, d'après cette même étude, entre 2000 et 2012, le taux de scolarisation des moins de trois ans ne cesse de baisser depuis le début des années 2 000 sur l'ensemble du territoire comme à Paris.

En septembre 2013, seul 365 enfants de moins de trois ans sont scolarisés à l'école publique à Paris.

En ajoutant les enfants scolarisés en école privée sous contrat, l'effectif est de 573 enfants en 2013-2014 (soit 0,8 % des moins de 3 ans).

1 – HCF : point sur l'évolution de l'accueil des enfants de moins de 3 ans juin 2013.



2 - Perspectives d'évolution de l'offre et de la demande d'accueil

Quelles sont les perspectives d'évolution de la demande et de l'offre d'accueil par quartier pour les prochaines années ?

2.1. Perspectives d'évolution de la demande

Une population en hausse dans la majorité des quartiers parisiens

Au 1^{er} janvier 2010, la population municipale légale de Paris s'établit à 2 243 833 d'habitants. Ce chiffre traduit une augmentation de 118 587 par rapport aux 2 125 246 habitants de la population municipale légale de 1999. La population de Paris s'est ainsi accrue de 10 780 habitants chaque année en moyenne de 1999 à 2010, soit un taux de croissance de 0,5 % par an. Dix-huit arrondissements sur vingt enregistrent un gain de leur population. Les plus fortes augmentations concernent les 2^e, 9^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements où l'évolution annuelle dépasse les 0,7 %. Dans le 7^e et le 8^e arrondissements, les évolutions sont plus contrastées entre les quartiers : la croissance dans certains quartiers compense la perte de plusieurs autres. Le regain démographique prend partout appui sur une hausse de l'accroissement naturel (excédent des naissances sur les décès), sauf dans le 13^e arrondissement où cet accroissement est stable. Une baisse de la population se produit dans les 4^e et 6^e arrondissements, bien que ceux-ci soient également concernés par une augmentation de l'excédent naturel. La baisse est très modérée dans le 6^e arrondissement, plus importante dans le 4^e. Ces baisses sont à relier pour ces deux arrondissements à une baisse du nombre de logements et à un faible nombre de personnes par logement.

Évolution de la population, 1999-2010

Évolution du nombre d'habitants entre 1999 et 2010

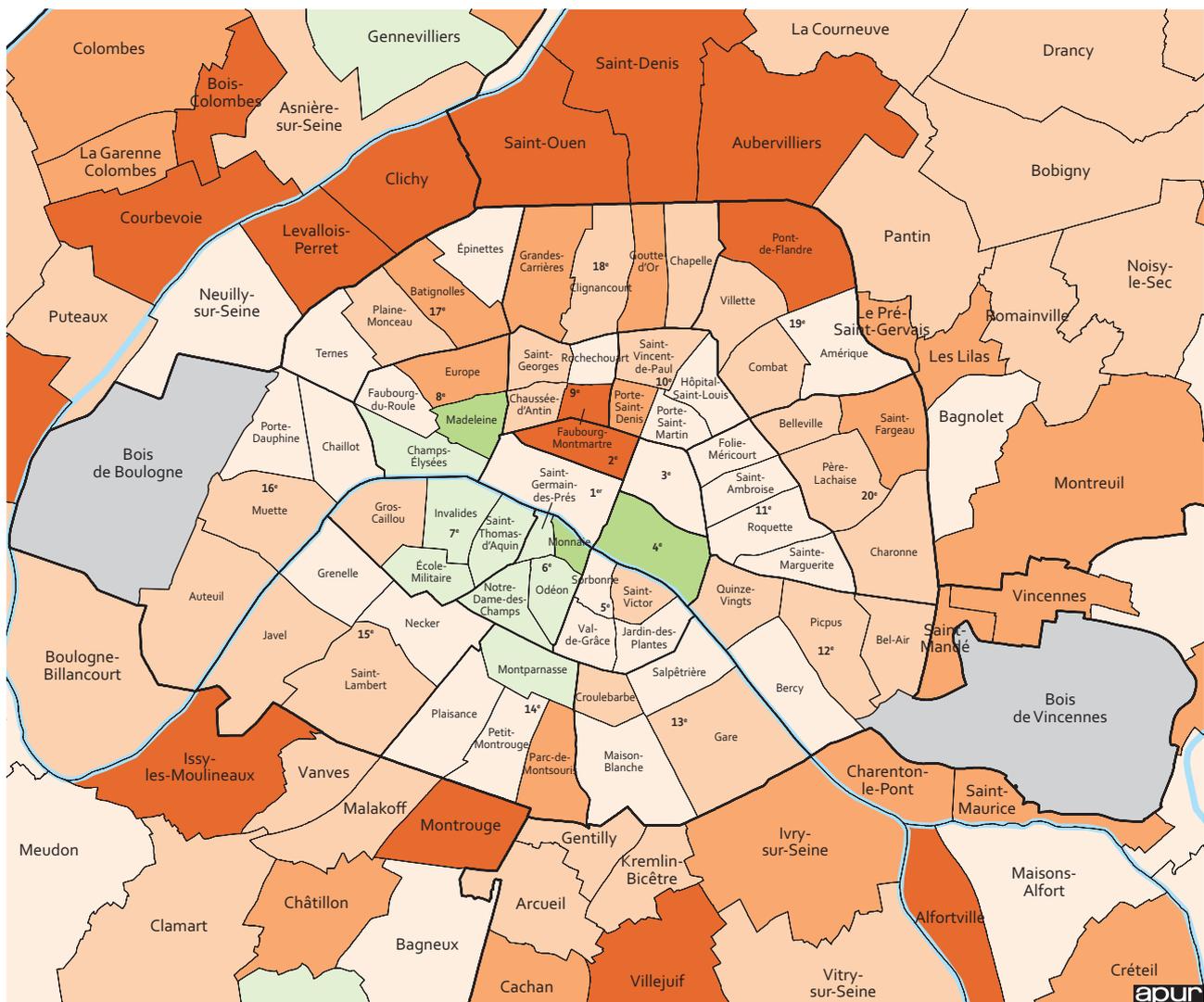
Hausse

- Plus de 15 %
- De 10 à 15 %
- De 5 à 10 %
- Moins de 5 %

Baisse

- Moins de 5 %
- Plus de 5 %

Source : Recensement de la population (Insee), 1999 et 2010



En termes d'évolution, le nombre d'enfants de moins de trois ans s'est accru à Paris entre 1999 et 2010

Entre 1999 et 2010, le nombre d'enfants de moins de trois ans a augmenté de + 2,9 %, ce qui correspond à plus de 2000 enfants supplémentaires sur la période. Cette augmentation est liée à l'évolution des naissances, ainsi qu'à l'amélioration du « taux de maintien » des familles. La croissance des moins de 3 ans est deux fois moins rapide que celle de l'ensemble de la population.

Ce sont les arrondissements de la rive droite de la Seine, et particulièrement le 20^e et le 9^e arrondissement, qui enregistrent les plus fortes hausses du nombre d'enfants de moins de trois ans sur la période. Six arrondissements enregistrent néanmoins une diminution du nombre d'enfants de moins de trois ans : les 7^e, 12^e, 13^e, 14^e, 15^e et 16^e arrondissements.

Ce sont les quartiers des arrondissements centraux 1^{er}, 2^e, 9^e et 10^e ainsi que le 14^e qui enregistrent les plus fortes hausses du nombre d'enfants de moins de 3 ans sur la période.

L'augmentation de la population ne se traduit pas nécessairement par une augmentation du nombre d'enfants de moins de 3 ans. Dans le quartier de Pont-de-Flandres dans le 19^e, la population a augmenté très fortement (plus de 15 %) alors que le nombre d'enfants de moins de 3 ans a baissé. Inversement dans le quartier de Montparnasse dans le 14^e, la population a légèrement baissé alors que le nombre de moins de trois ans a fortement augmenté.

Évolution des enfants de moins de 3 ans, 1999-2010

Évolution du nombre d'enfants de moins de 3 ans entre 1999 et 2010

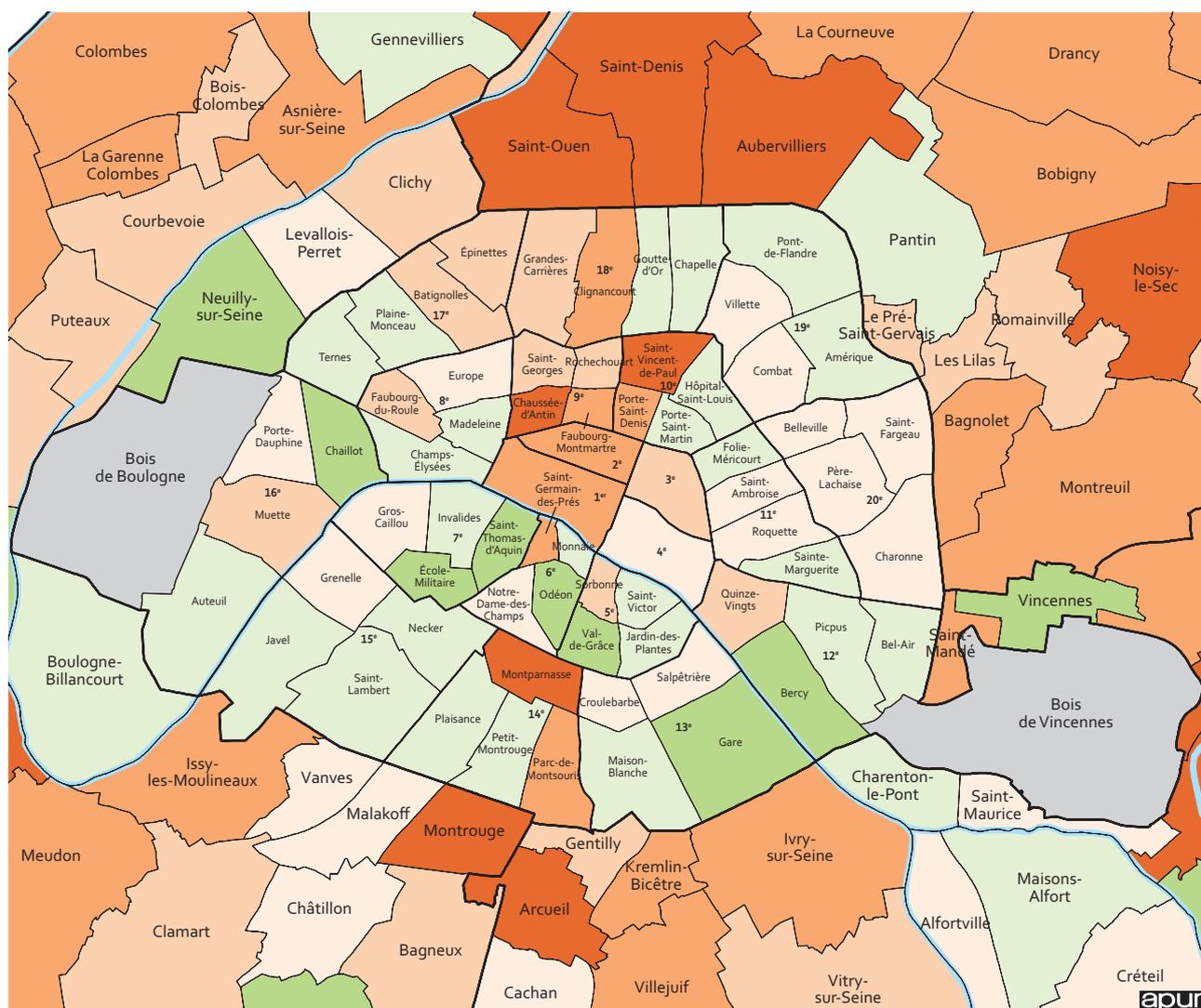
Haussse

- Plus de 15 %
- De 10 à 15 %
- De 5 à 10 %
- Moins de 5 %

Baisse

- Moins de 5 %
- Plus de 5 %

Source : Recensement de la population (Insee), 1999 et 2010



Un taux de natalité élevé notamment dans les quartiers du nord parisien

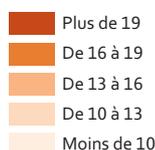
En 2010, le nombre de naissance pour 1 000 habitants est de 13,9 à Paris contre 12,8 en France métropolitaine. Le taux parisien est cependant inférieur au taux régional, particulièrement élevé (15,7 pour mille). La forte natalité de Paris s'explique par le poids des 25-39 ans dans la population, ces âges étant ceux de plus forte fécondité. Les 25-39 ans représentent en effet 26,9 % de la population parisienne en 2010 contre 19,3 % de la population française

Des différences de taux de natalité apparaissent entre les arrondissements. Les 5^e, 6^e et 7^e arrondissements enregistrent les valeurs minimales (9,3 naissances pour mille habitants en 2010 dans les 5^e et 7^e, 9,4 dans le 6^e) tandis que les 18^e et 19^e enregistrent les valeurs maximales, près de deux fois plus élevées (plus de 17 naissances pour mille habitants).

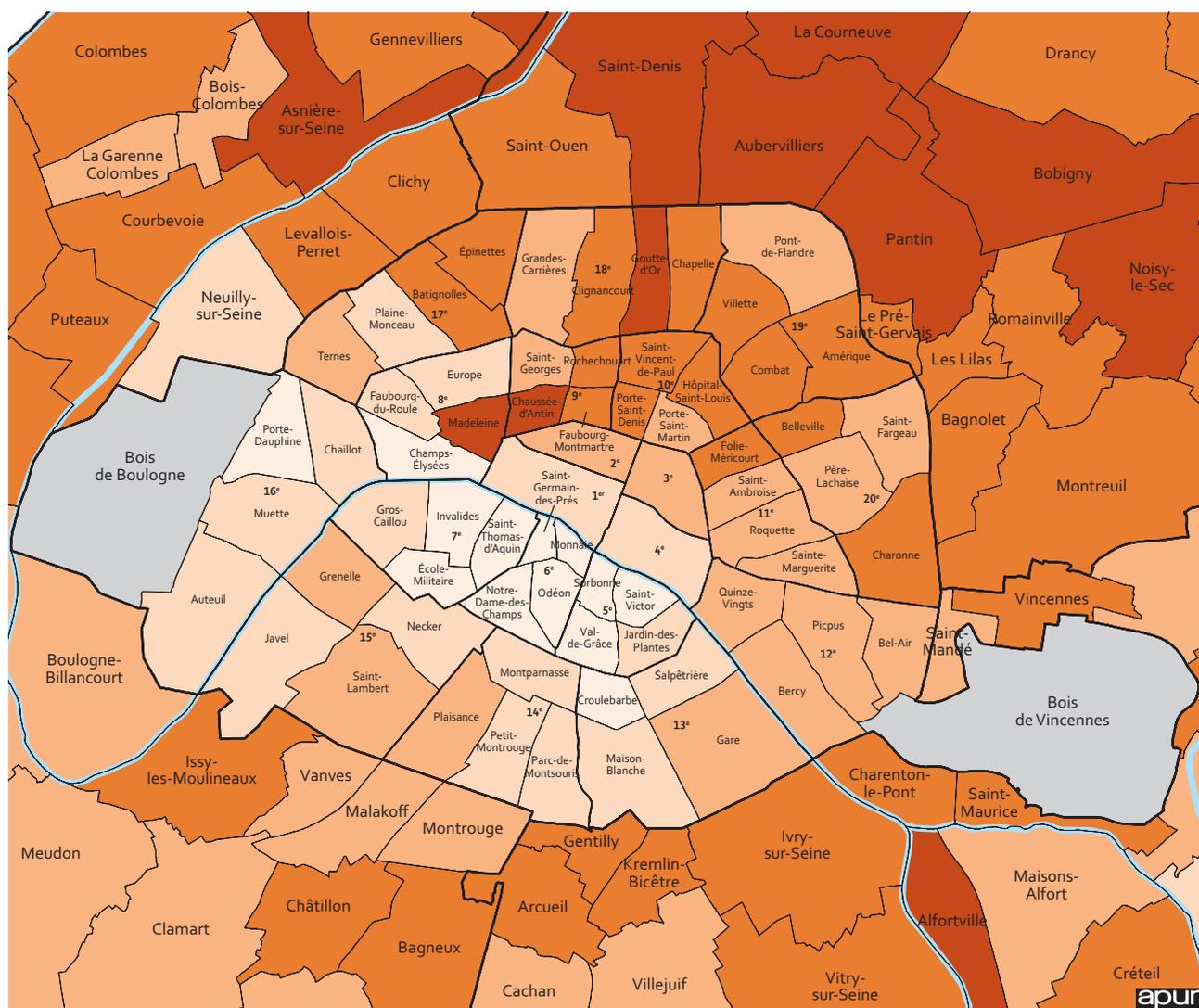
De fortes différences de taux de natalité apparaissent aussi entre les quartiers. Les plus forts taux sont concentrés dans les arrondissements du nord parisien, avec dans certains cas un taux supérieur à 19% (la Goutte-d'or).

Taux de natalité, 2010

Nombre de naissances pour 1 000 habitants



Source : Recensement de la population (Insee), 2010 – État civil, 2010



Une baisse des naissances sur la dernière période qui touche une grande majorité des quartiers de la capitale

Malgré un taux de natalité encore supérieur à celui du reste de la France métropolitaine, on observe une baisse des naissances affectant la majorité des quartiers parisiens. La courbe des naissances s'est nettement infléchi ces deux dernières années à Paris. Le nombre de naissances domiciliées est de 29 300 en 2012, au lieu de 31 450 naissances en 2010. Sur une plus longue période, on compte en 2012 près de 3 000 naissances de moins à Paris qu'en 2002.

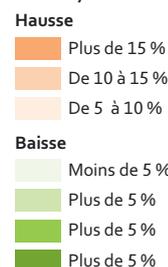
On observe de fortes baisses dans les quartiers où le taux de natalité était historiquement élevé (Goutte-d'Or, Belleville), sans doute en lien avec les mutations sociologiques de ces quartiers.

Les plus fortes baisses affectent les arrondissements centraux, le 10^e, et le 16^e arrondissements.

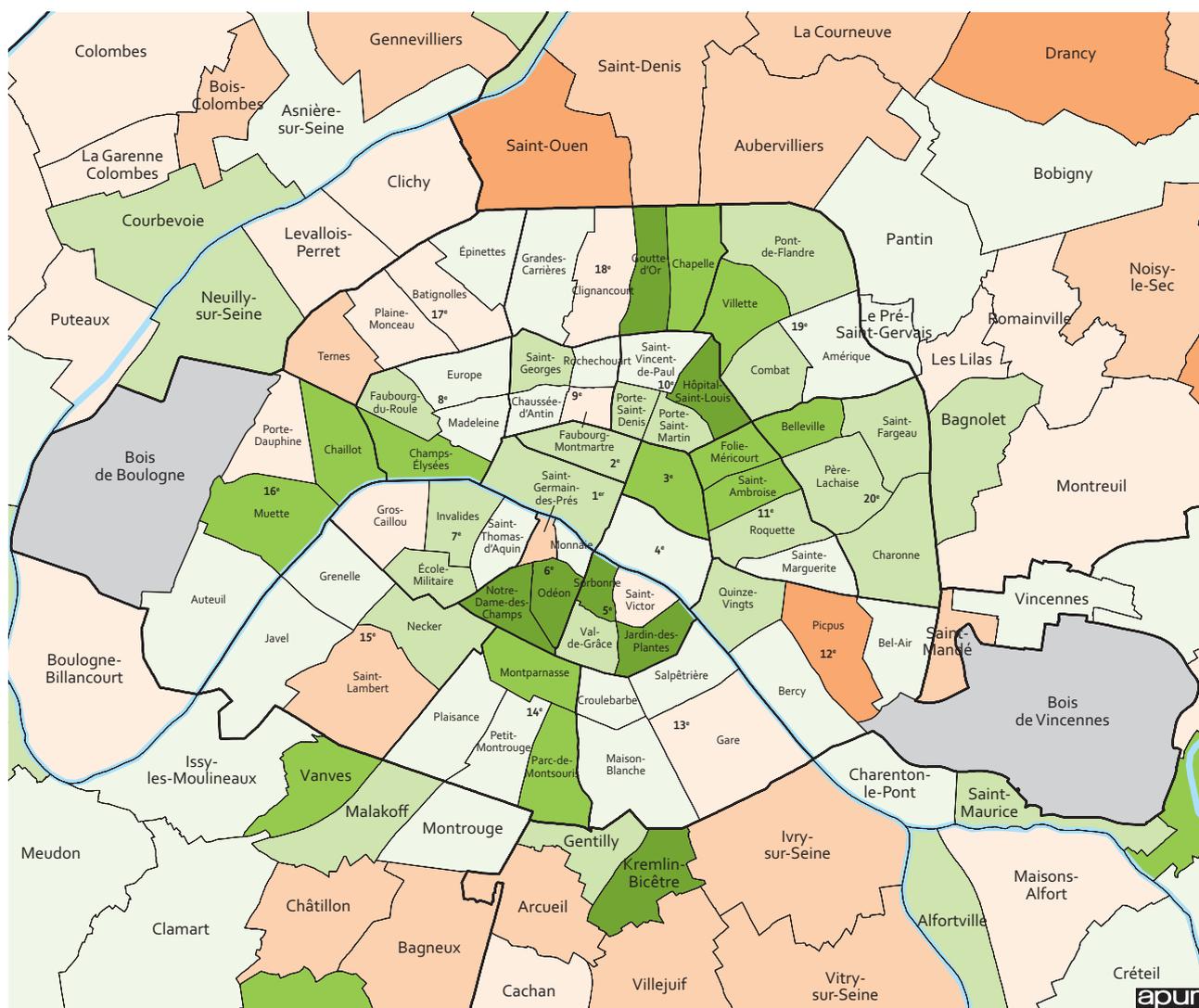
La baisse du nombre de naissances observées à Paris ces dernières années est principalement le fait d'une baisse de la fécondité des Parisiennes, très probablement liée au report de calendrier des naissances qui commence à avoir un impact sur le nombre final d'enfants par femme. Il est possible que cette évolution se poursuive dans les prochaines années à Paris, impliquant une tendance générale à la baisse ou à une stabilisation du nombre de naissances.

Évolution des naissances, 2006-2012

Évolution du nombre de naissances entre la moyenne 2005-2006 et la moyenne 2011-2012



Source : État civil, Insee 2005 à 2012



2 – Chiffre auquel on a retiré 15 % valeur qui correspond au nombre moyen de permis de construire qui n'aboutissent pas.

Horizon 2014-2017 : 2 quartiers devraient accueillir un nombre important de logements et a fortiori des enfants en bas âge

Le taux de construction correspond à l'ensemble des logements autorisés ² entre 2010 et 2013 rapporté au stock. À Paris, il atteint 12 pour 1 000 mais il est supérieur à 40/1 000 dans deux quartiers Bercy dans le 12^e et Pont-de-Flandres dans le 19^e. Chacun devrait accueillir respectivement 320 et 1 557 nouveaux logements d'ici 2017. En appliquant un taux moyen d'enfants de moins de 3 ans présents dans les nouveaux logements, on obtient un total théorique de 200 enfants supplémentaires sur l'ensemble des deux quartiers.

Quatre autres quartiers se distinguent : Saint-Lambert dans le 15^e, Maison-Blanche et Gare dans le 13^e et Père-Lachaise dans le 20^e. Chacun devrait accueillir entre 500 et 750 nouveaux logements à moyen terme.

2.2. Perspectives d'évolution de l'offre

D'ici fin 2014, le taux d'équipement devrait atteindre 51 % soit une augmentation de 3 points

Compte tenu des places créées depuis fin 2012 et qui restent à livrer d'ici fin 2014, le nombre de places en accueil collectif augmentera de près de 2 800 places pour atteindre 37 800 places fin 2014.

Les nouvelles places créées sont implantées essentiellement dans le 12^e, 13^e ainsi que dans le 19^e et 20^e arrondissements. La création de ces nouveaux équipements reflète les besoins induits par les nouveaux projets d'aménagement.

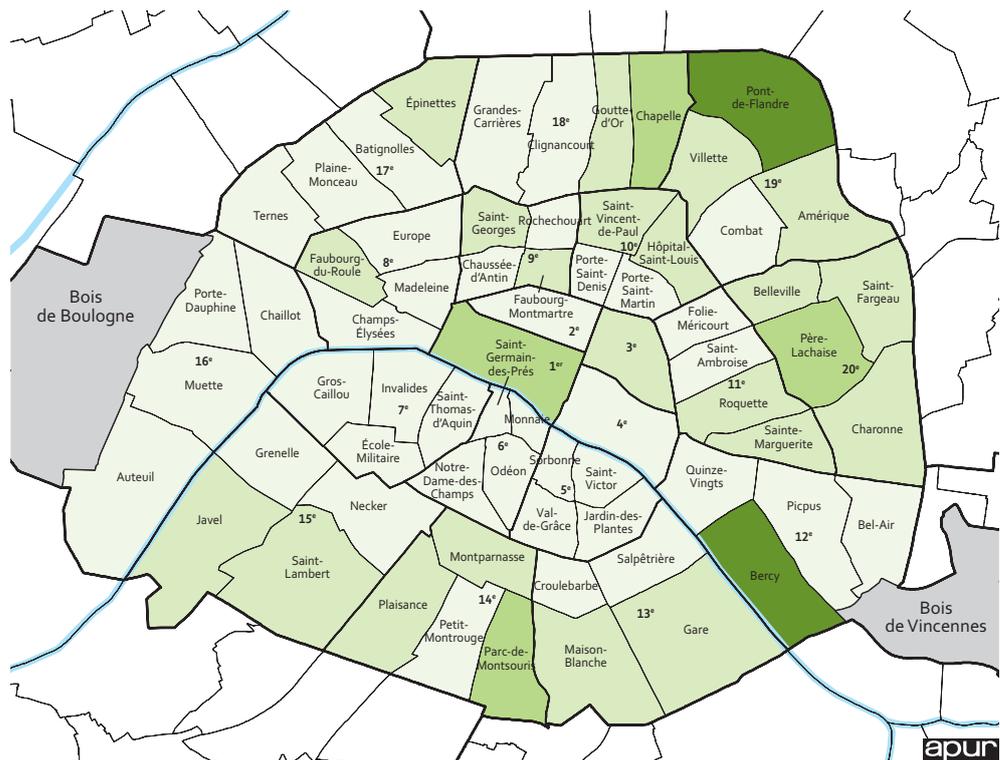
Les nouvelles places créées proviennent pour l'essentiel de la création de nouveaux établissements. Elles proviennent également aussi de l'extension d'établissements existants, produisant des capacités nouvelles et enfin des achats de places de la collectivité dans des établissements privés.

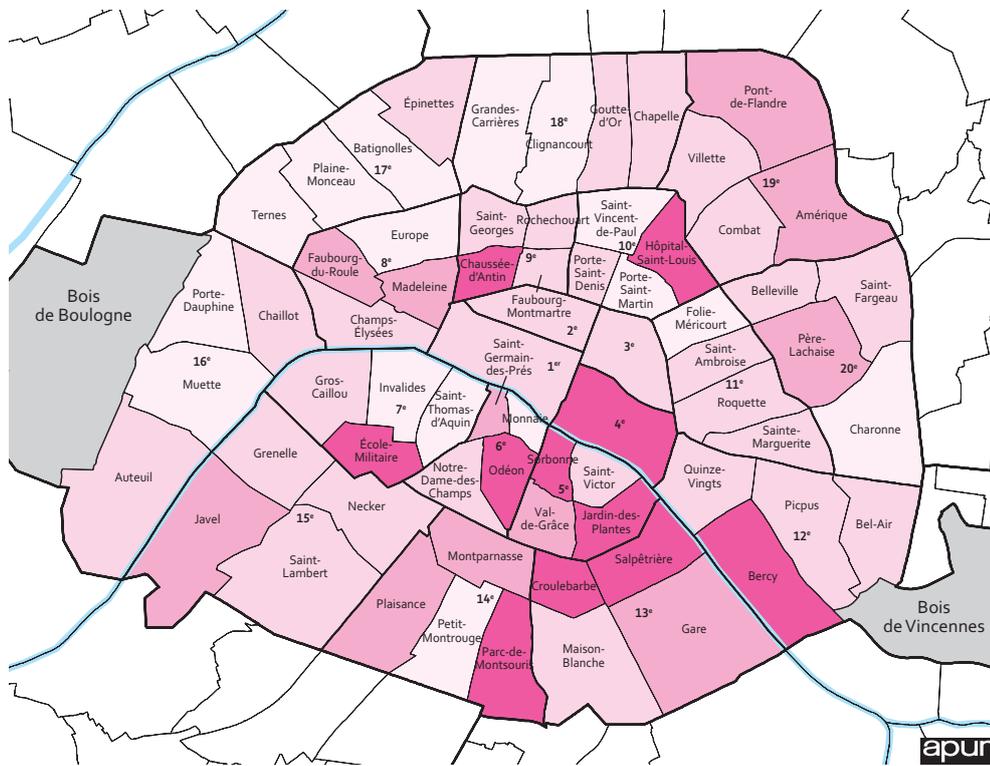
Taux de construction à l'horizon 2014-2017

Nombre de logements autorisés à la construction (2010+2011+2012+2013) pour 1 000 logements

- Plus de 40
- De 30 à 40
- De 20 à 30
- De 10 à 20
- Moins de 10

Source : Recensement de la population (Insee), 2010 – GERCO, Cartads, 2010 à 2013





Taux d'équipement, 2014

Nombre de places en structures collectives, par rapport au nombre d'enfants de moins de 3 ans

- Plus de 80 %
- De 60 à 80 %
- De 40 à 60 %
- Moins de 40 %

Source : Recensement de la population (Insee), 2010 – CAF de Paris, 2014, Apur

3 - Profil des familles avec enfants de moins de 3 ans

À travers la question de la hiérarchisation des besoins d'accueil se trouve en filigrane la question des populations cibles d'une telle politique. Plusieurs critères peuvent être pris en compte dans l'attribution des places d'accueils (profession, revenu, parent seul, taille du logement, origine des parents etc.). Plusieurs indicateurs sont à ce titre analysés.

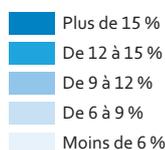
3.1. Profil démographique des familles

Plus d'un enfant de moins de trois ans sur dix vit dans un foyer monoparental

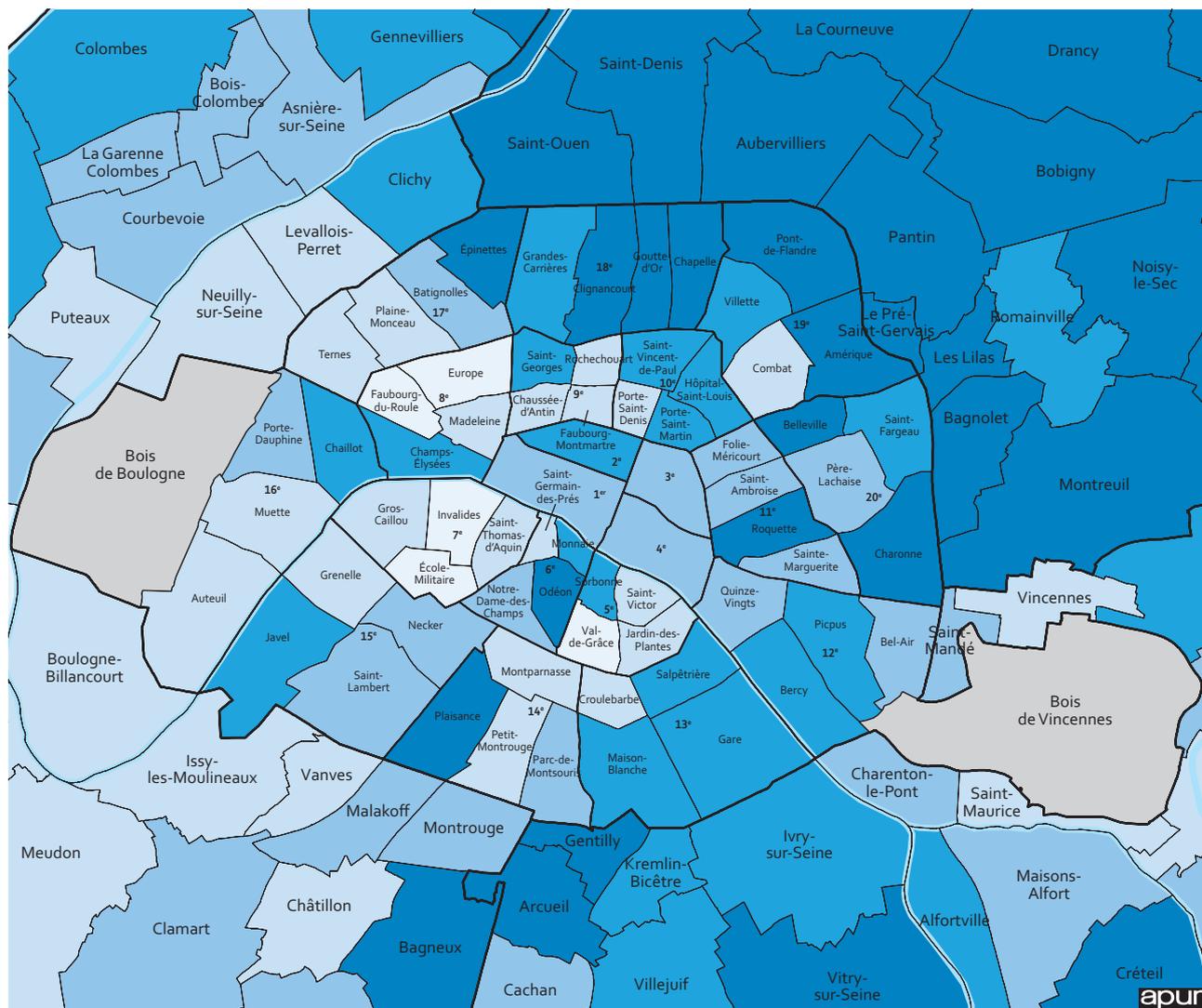
À Paris, une très large majorité des enfants de moins de 3 ans (88 %, soit 64061 enfants) vit avec ses deux parents dans le même logement. On recense néanmoins 8621 enfants, soit plus d'un enfant de moins de trois ans sur dix (12 %) vivant dans un foyer monoparental. Dans la plupart des cas, il s'agit d'une mère vivant seule avec son ou ses enfants (87,5 %). La proportion de jeunes enfants vivant dans un foyer monoparental à Paris est équivalente à celle constatée au niveau régional. Elle est toutefois inférieure à celle d'autres grandes villes françaises (Marseille : 21 % ; Lille : 17 % ; Bordeaux : 16 % ; Toulouse : 15 %). Ces familles sont plus souvent localisées dans les arrondissements périphériques et dans les secteurs d'habitat social.

Les foyers monoparentaux, 2010

Part des enfants de moins de 3 ans vivant dans un foyer monoparental, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



Des fratries moins nombreuses à Paris

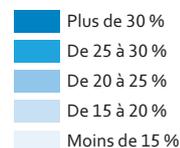
Les familles parisiennes comptent en moyenne relativement peu d'enfants. 44 % des enfants de moins de trois ans (soit 31 987 enfants) n'ont pas, ou pas encore, de frère ou de sœur à Paris ; 36 % (25 935 enfants) ont un frère ou une sœur ; 13 % (9 788 enfants) font partie d'une fratrie de trois enfants et 7 % (4 971 enfants) d'une fratrie de quatre enfants ou plus.

Les fratries sont plus nombreuses au niveau régional où 25 % des enfants de moins de trois ans ont deux frères et sœurs (Paris : 20 %). La relative petite taille des familles parisiennes s'explique par la forte contrainte locative, poussant une partie d'entre elles à quitter la capitale lorsqu'elles s'agrandissent.

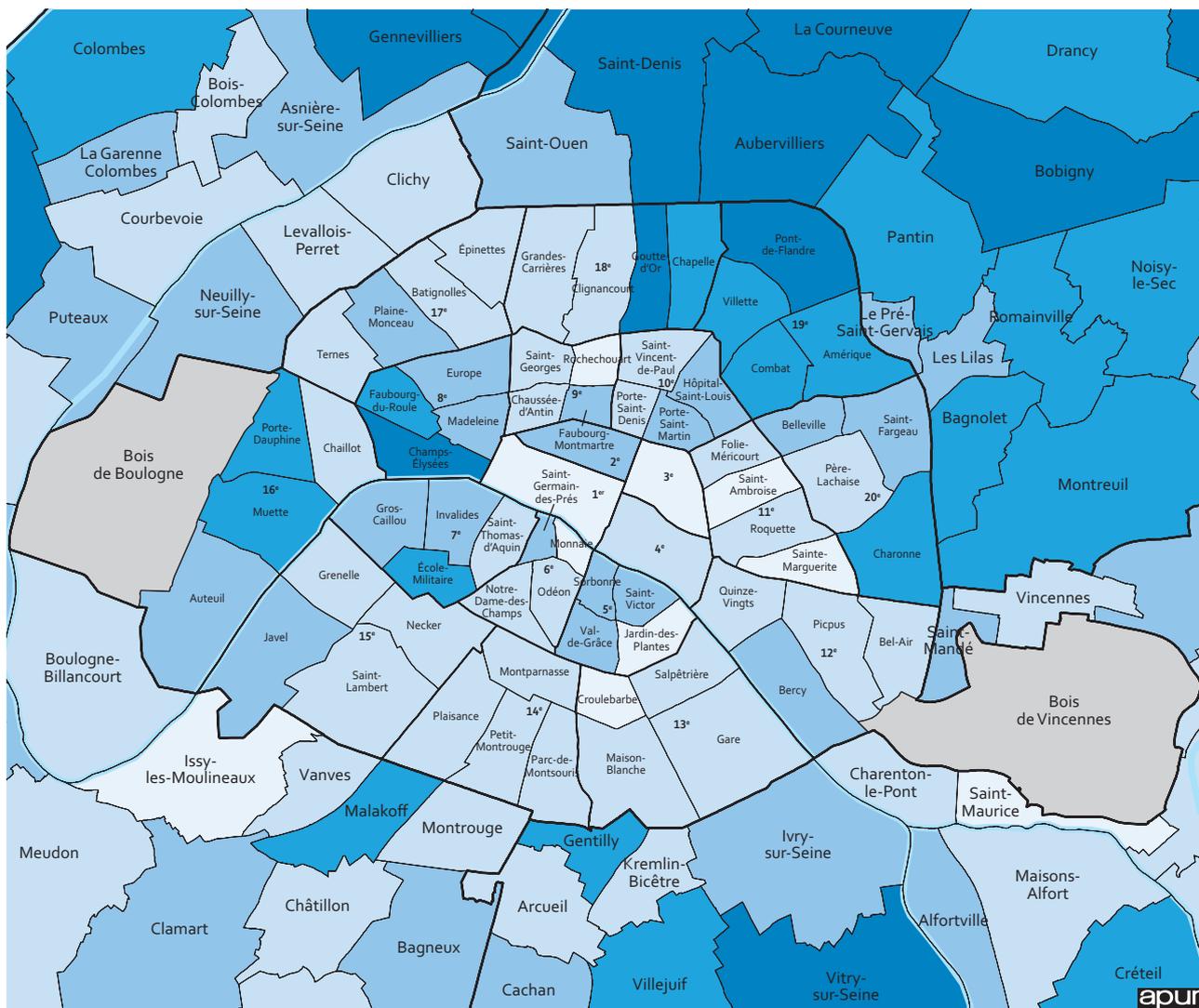
Ces familles nombreuses résident principalement là où sont localisés les grands appartements c'est-à-dire dans les quartiers situés dans les arrondissements du nord-est (18^e et 19^e) qui comptent beaucoup de logements sociaux et à un moindre degré dans les quartiers des arrondissements de l'ouest 6^e, 8^e et 16^e où sont localisés les grands appartements haussmanniens.

Les familles nombreuses, 2010

Part des enfants de moins de 3 ans vivant dans une famille de 3 enfants ou plus, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



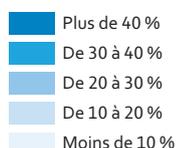
Une forte proportion d'enfants issus de l'immigration

Paris accueille traditionnellement une population étrangère ou d'origine étrangère nombreuse. Cette diversité se retrouve chez les jeunes enfants, qui sont 23,5 %, soit 17 045 enfants, à avoir le ou leurs deux parents (pour les enfants vivant dans une famille en couple) immigrés.

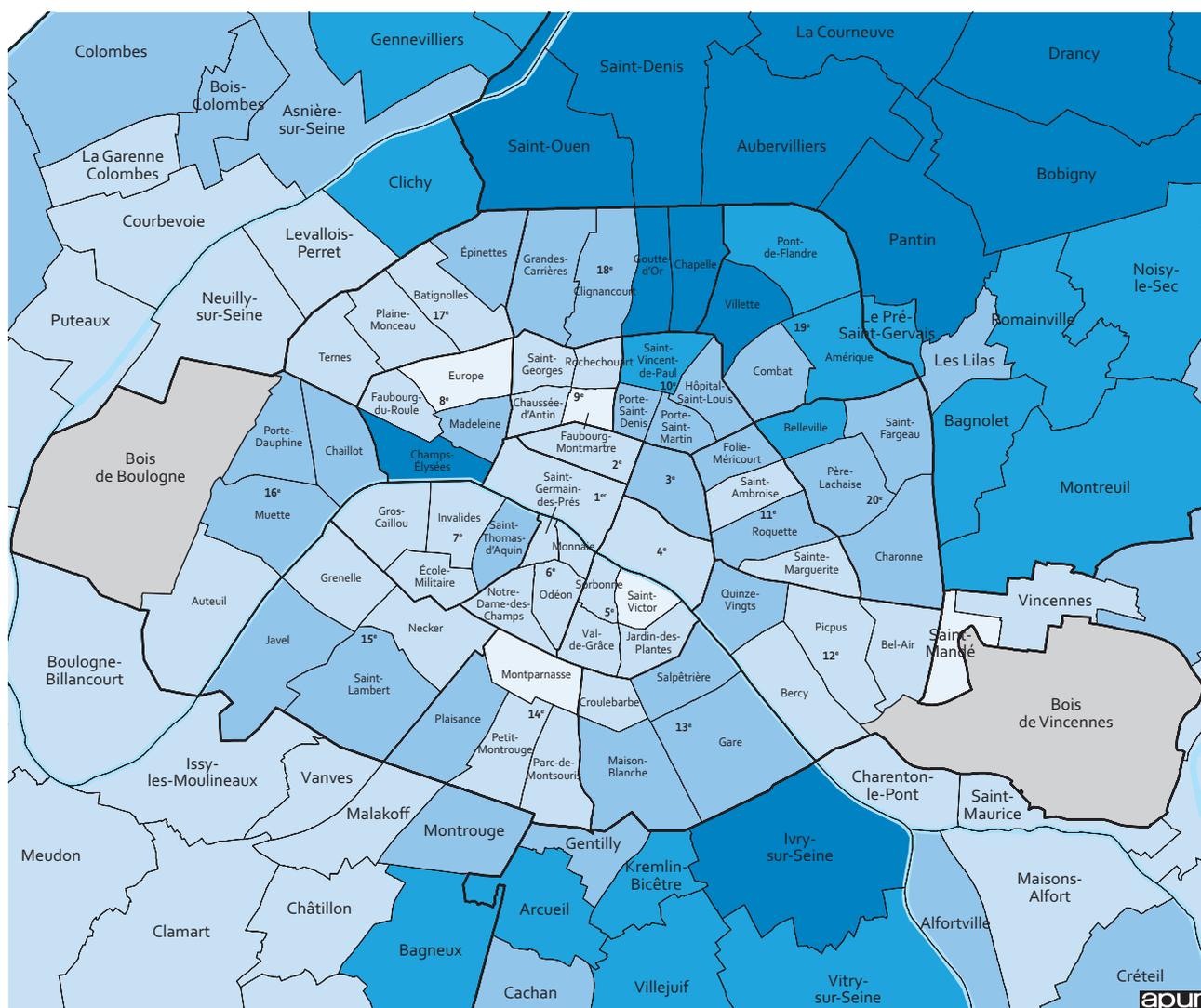
Les proportions d'enfants issus de l'immigration sont importantes dans les arrondissements qui rassemblent une population étrangère nombreuse : les 18^e, 19^e arrondissements (taux supérieurs à 40 %). Dans le quartier des Champs-Élysées, on observe également un fort taux car il est peu peuplé et donc le nombre total d'enfants de moins de 3 ans est faible. Par ailleurs plus de 40 % de ces enfants ont le ou leurs parents immigrés et ils sont principalement issus de familles modestes (employés 45 %).

Parent(s) immigré(s), 2010

Part des enfants de moins de 3 ans dont le/les parent(s) sont immigrés, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



3.2. L'activité des parents

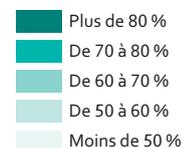
Les deux-tiers (65 %) des enfants de moins de 3 ans ont leurs 2 parents qui travaillent

Les taux d'activité des parents de jeunes enfants sont élevés à Paris comparativement à d'autres grandes villes françaises. Si les deux-tiers des moins de 3 ans (65 %) ont leurs deux parents (ou le parent du foyer monoparental) actifs occupés, qu'ils exercent leur activité à temps complet ou à temps partiel, ce n'est le cas que de 61 % des Lyonnais, 56 % des Bordelais ou encore 42 % des Marseillais. Cette forte activité des Parisiens crée des besoins importants en matière d'accueil de la petite enfance.

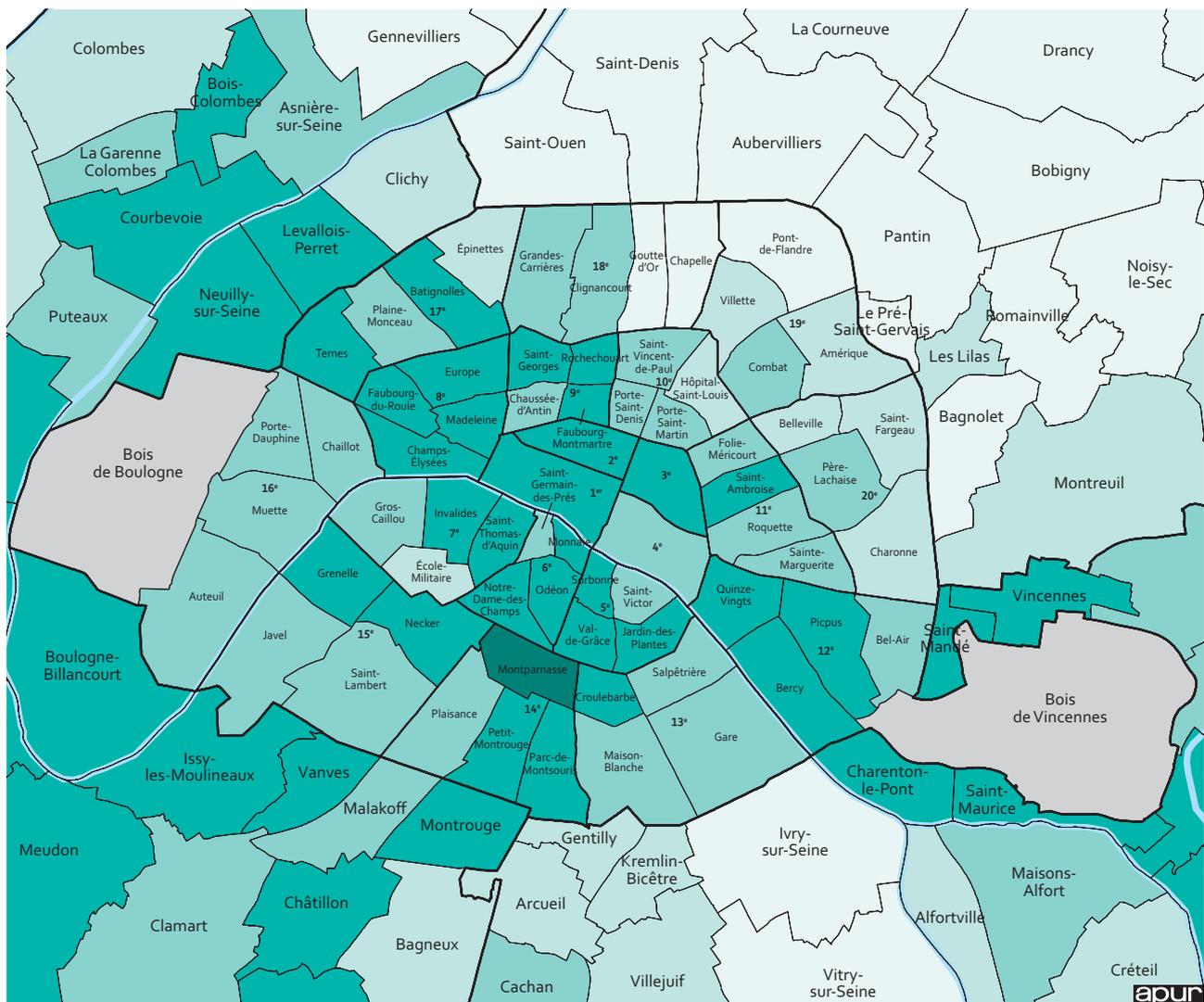
L'activité des parents diffère toutefois selon les arrondissements. Les taux de biactifs les plus élevés (supérieurs à 70 % des enfants de moins de 3 ans) concernent les : 1^{er}, 2^e, 3^e, 5^e, 6^e, 8^e, 9^e, 12^e et 14^e arrondissements; les taux les plus faibles s'observent dans les arrondissements du quart nord-est : 18^e, 19^e, et 20^e arrondissements (moins de 60 %). Les plus fortes proportions de parents sans activité s'observent dans les arrondissements du nord-est de la capitale mais aussi dans les arrondissements favorisés de l'ouest parisien (16^e, 7^e). Dans certains quartiers du 18^e et 19^e arrondissements, on enregistre des taux inférieurs à 50 % (Goutte-d'Or, la Chapelle et Pont-de-Flandre).

Parents actifs occupés, 2010

Part des enfants de moins de 3 ans dont les 2 parents sont actifs occupés, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



15 % des enfants de moins de trois ans ont au moins un de leurs deux parents au chômage

Le chômage touche particulièrement les quartiers des arrondissements périphériques du nord est parisien (18^e, 19^e et 20^e) où le taux de familles monoparentales est élevé.

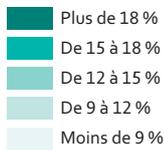
Les foyers monoparentaux, le plus souvent formés de mères vivants seules avec leur(s) enfant(s), se distinguent par des taux d'activité particulièrement bas et un taux de chômage très élevé : 20 % des parents seuls sont au chômage en 2010 à Paris -contre 11 % des mères en couples.

À noter également des taux supérieurs à 18 % au sud dans le quartier de Plaisance dans le 14^e, et à Salpêtrière dans le 13^e.

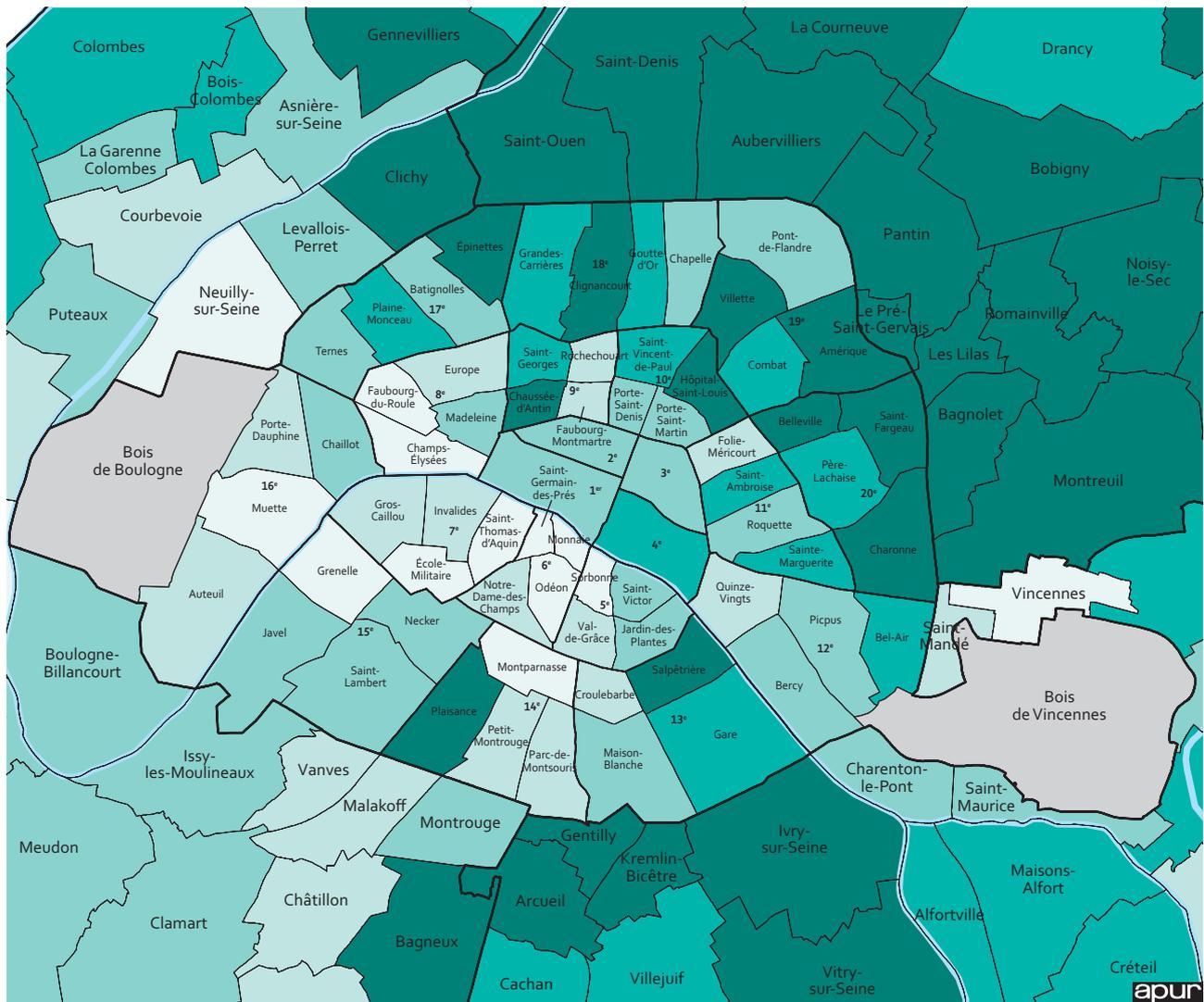
Plusieurs études ont montré le lien fort qui existait entre l'accès aux modes d'accueil, et la difficulté de retrouver un emploi.

Parent(s) au chômage, 2010

Part des enfants de moins de 3 ans dont au moins un parent est au chômage, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



20 % des enfants de moins de 3 ans ont à Paris au moins un parent inactif

Les plus fortes proportions de parents sans activité s'observent dans des quartiers des arrondissements du nord-est de la capitale mais aussi dans les arrondissements favorisés de l'ouest parisien (16^e, 7^e), avec des taux supérieurs à 25 % des enfants de moins de 3 ans.

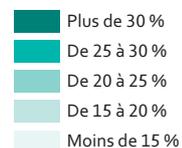
L'inactivité reste beaucoup plus répandue chez les mères, qui sont nombreuses à interrompre leur activité professionnelle lorsqu'elles ont un enfant en bas âge. Ainsi une mère sur cinq est « sans activité », contre seulement 3 % des pères.

L'inactivité³ peut dans certains cas résulter de l'absence de ressources à dédier à un mode d'accueil payant.

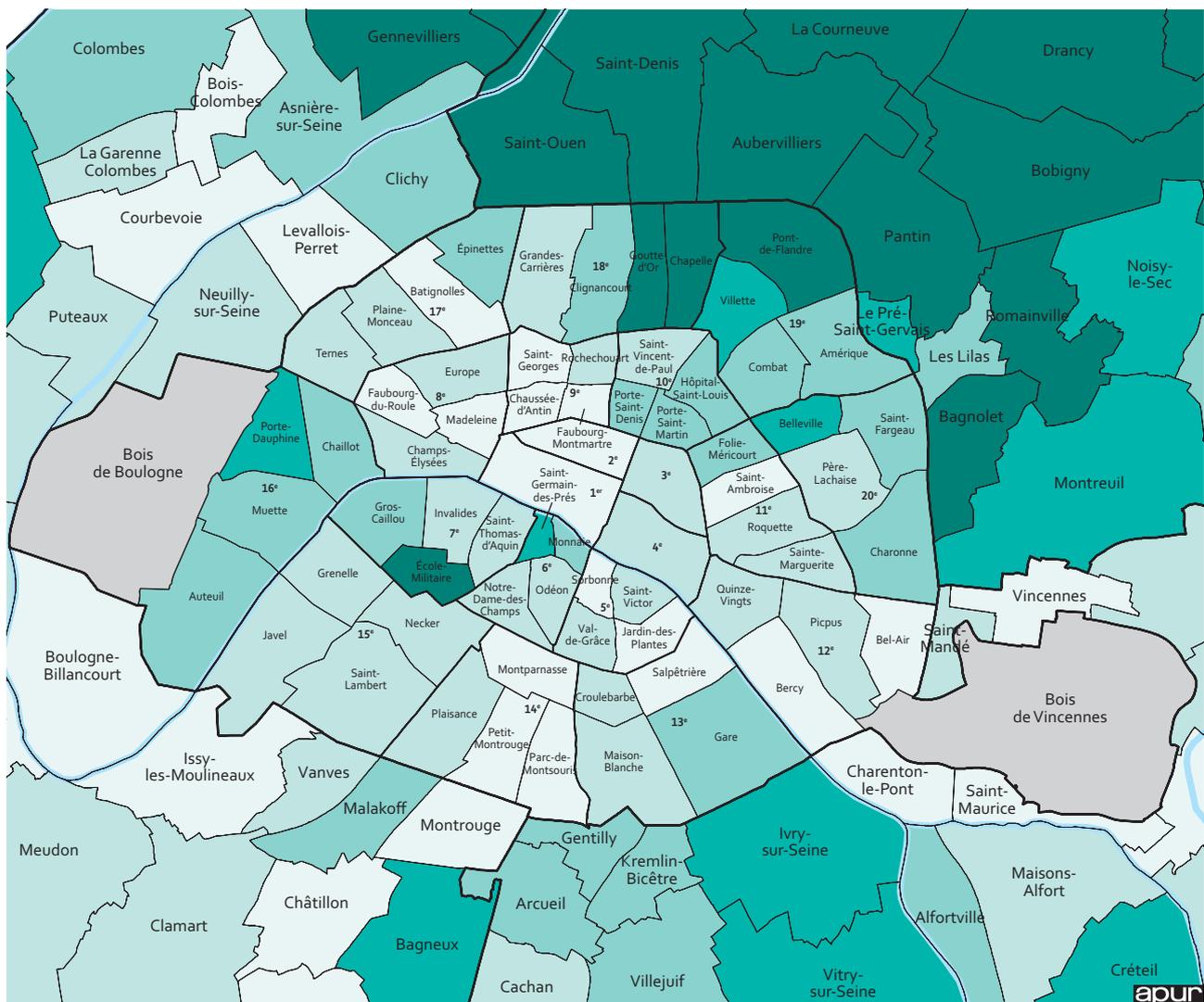
3 – Les inactifs comprennent les retraités et retirés des affaires, les élèves, étudiants ou stagiaires non rémunérés (sauf ceux qui exercent simultanément une activité professionnelle) ainsi que les personnes qui se déclarent au foyer.

Parent(s) inactif(s), 2010

Part des enfants de moins de 3 ans dont au moins un parent est inactif, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



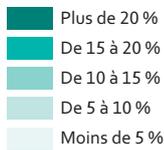
13 % des enfants de moins de 3 ans ont à Paris au moins un parent au foyer

À Paris, 9 149 enfants de moins de trois ont au moins un parent au foyer soit 12,6 %. Ces situations se retrouvent aux deux extrémités de l'éventail social et concernent deux fois plus les enfants vivant dans une famille en couple que les enfants vivant dans une famille monoparentale (13 % contre 7 %).

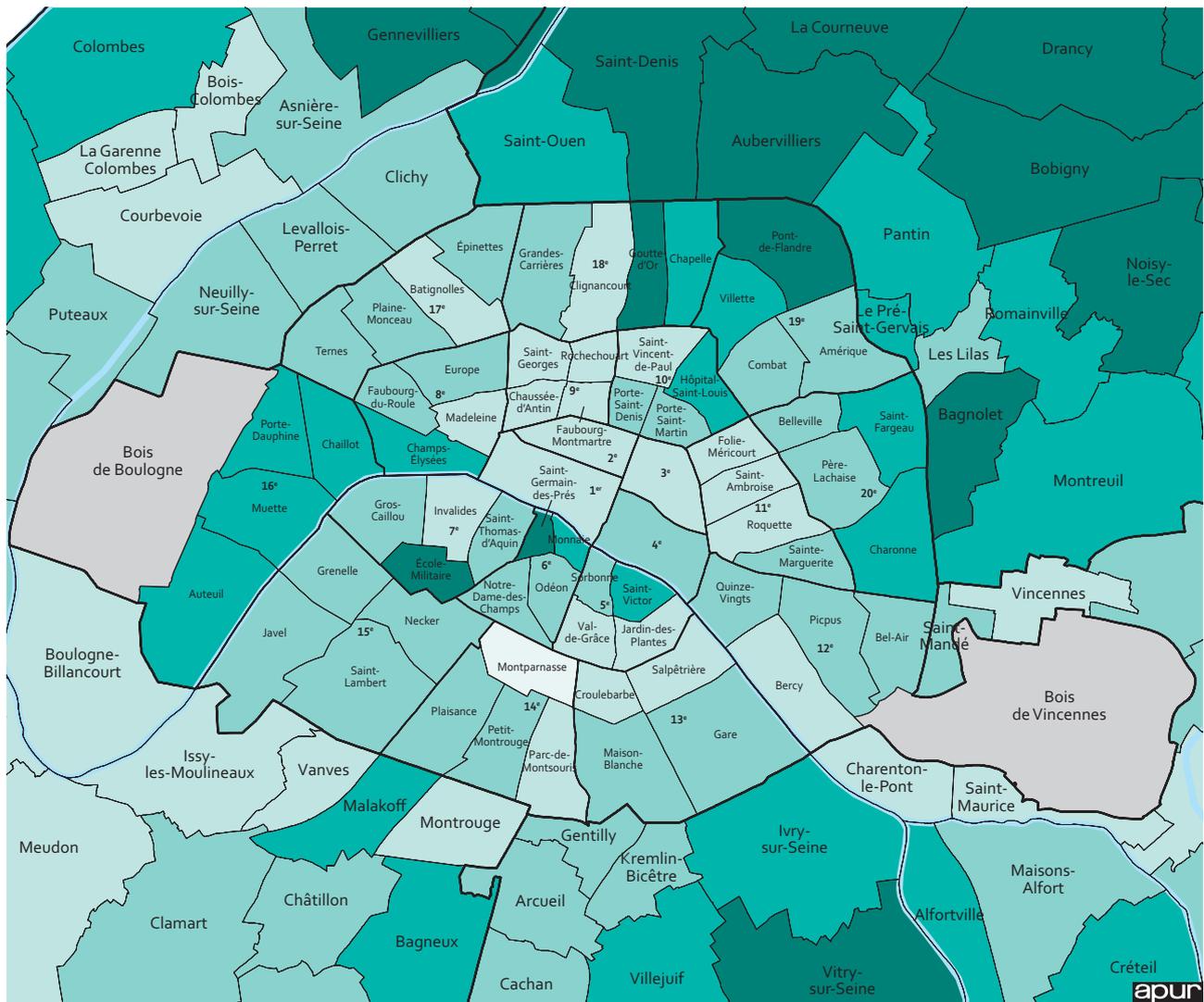
Les plus forts taux s'observent dans des quartiers où les revenus sont parmi les plus élevés de la capitale (École-Militaire, Saint-Germain-des-Prés) mais aussi dans des quartiers où les revenus sont très modestes (Goutte-d'or, Pont-de-Flandres).

Parent(s) au foyer, 2010

Part des enfants de moins de 3 ans dont au moins un parent est au foyer, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



3.3. Les catégories socioprofessionnelles des parents

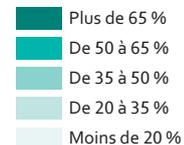
Comme la population parisienne dans son ensemble, les parents de jeunes enfants appartiennent plus souvent aux catégories supérieures

Près d'un enfant de moins de trois ans sur deux (47 %) vit dans un foyer dans lequel le père – ou le parent lorsqu'il s'agit d'un foyer monoparental – est cadre. Cette surreprésentation des cadres est une spécificité parisienne. Elle s'étend également aux communes des Hauts de Seine. La proportion dépasse 50 % dans les arrondissements centraux ainsi que dans la plupart des quartiers situés dans les arrondissements de la rive gauche et de l'ouest.

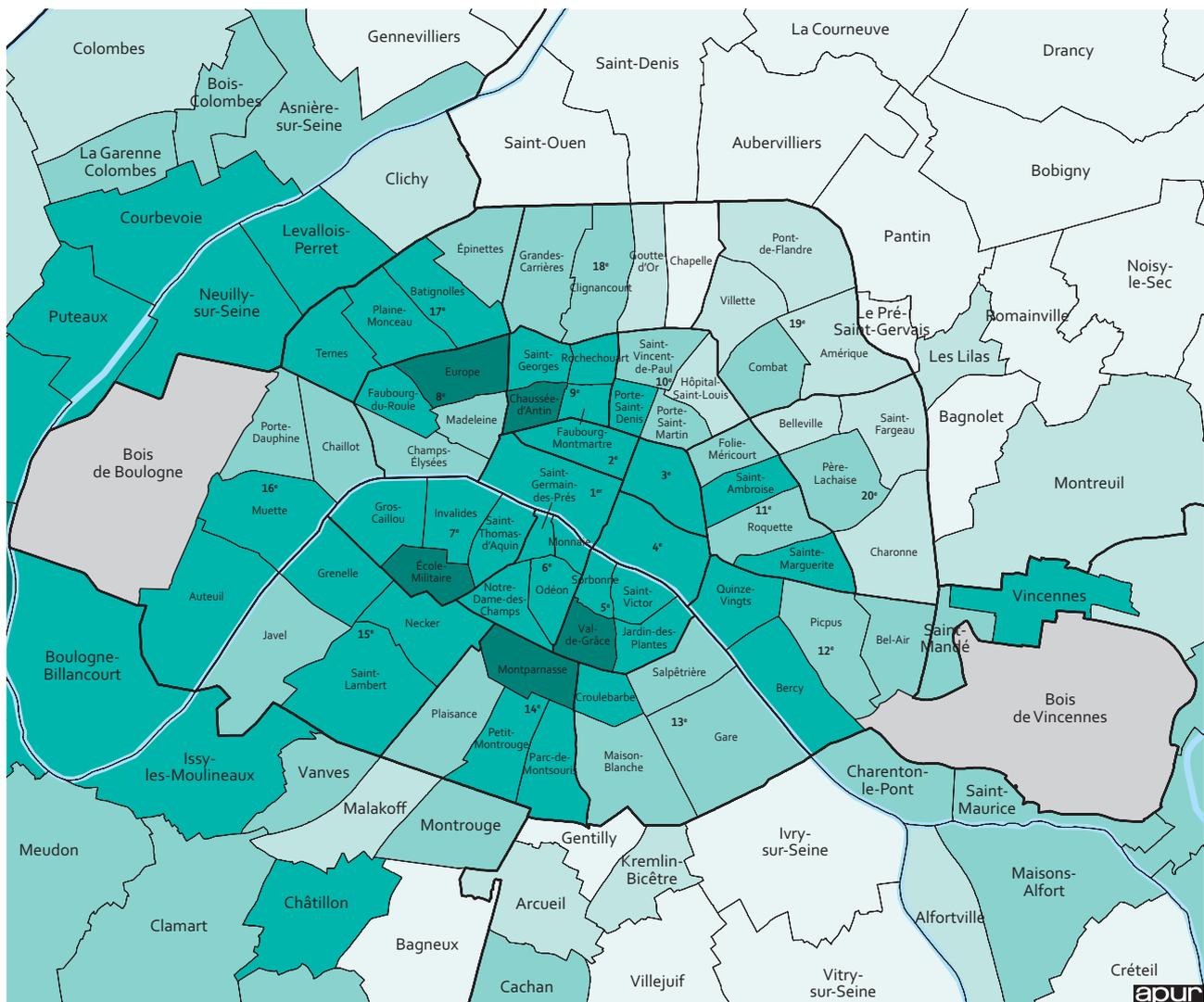
Les taux sont nettement inférieurs dans d'autres grandes villes françaises: Lyon: 35 %; Nantes: 29 %; Toulouse: 30 %; Marseille: 15 %.

Personne de référence cadre, 2010

Part des enfants de moins de 3 ans dont la personne de référence est cadre, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



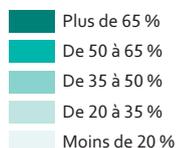
À l'inverse, à Paris, les parents de jeunes enfants sont moins souvent qu'ailleurs employés ou ouvriers

Même si seulement un quart des enfants de moins de trois ans vivent dans un foyer dans lequel le père – ou le parent lorsqu'il s'agit d'un foyer monoparental – est employé ou ouvrier, cette proportion dépasse 40 % dans certains quartiers du 18^e (Goutte-d'or, Chapelle) ou du 20^e (Charonne) faisant ainsi apparaître des continuités avec les communes de la Seine-Saint-Denis.

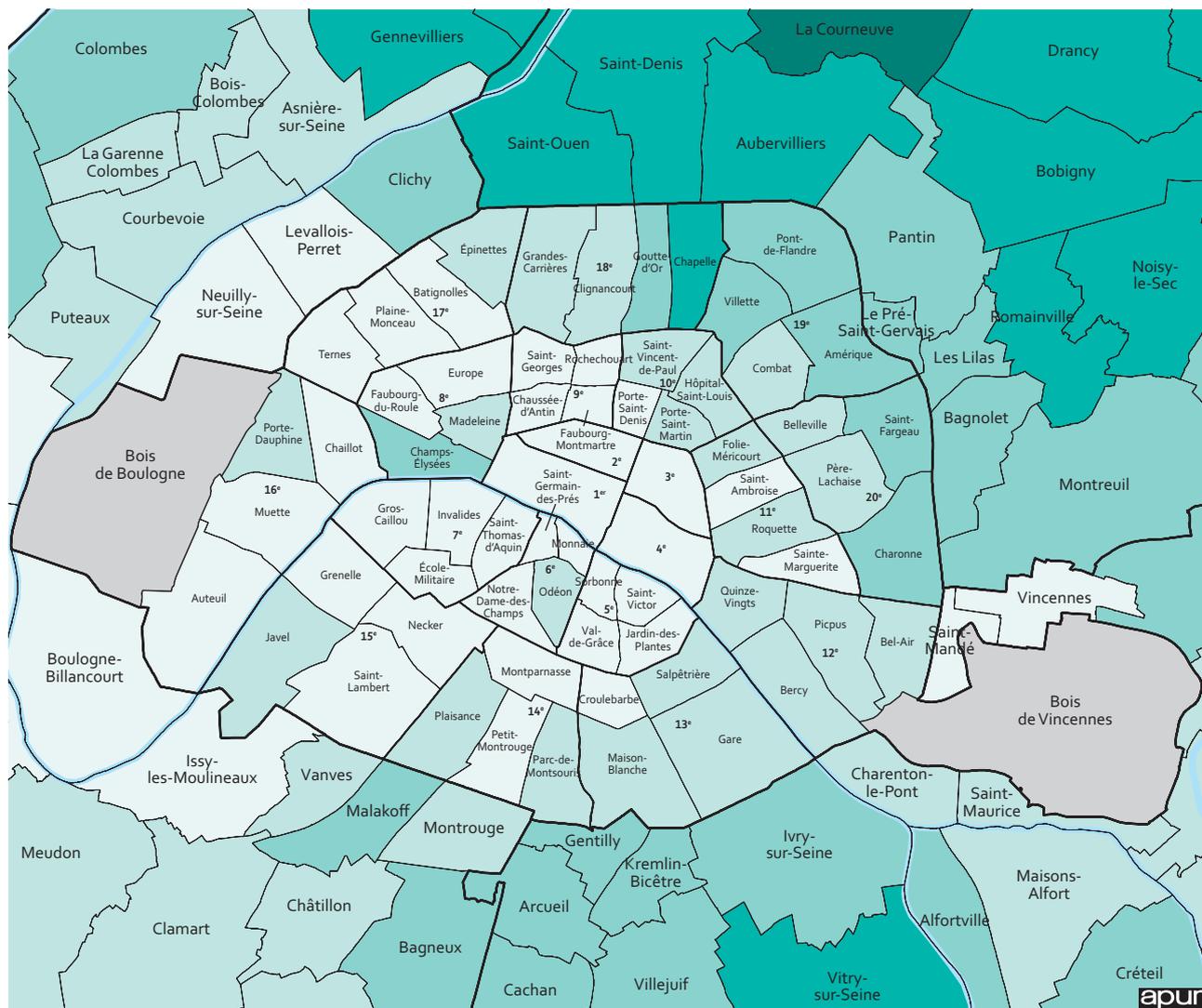
Parmi les foyers monoparentaux, la catégorie socioprofessionnelle « employés » reste la plus représentée (34 %).

Personne de référence employée ou ouvrier, 2010

Part des enfants de moins de 3 ans dont la personne de référence est employée ou ouvrier, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



3.4. Les conditions de logement

Un enfant de moins de 3 ans sur cinq est logé dans le parc social

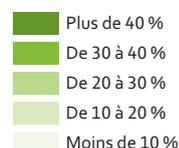
Le parc social joue un rôle déterminant dans le logement des familles, et notamment celles avec enfants de moins de trois ans. En 2010, un enfant de moins de 3 ans sur cinq (20,7 %) vit à Paris dans un logement HLM, soit un effectif de 15 031 enfants.

Cette proportion est toutefois inférieure à celle observée au niveau régional (27,3 %).

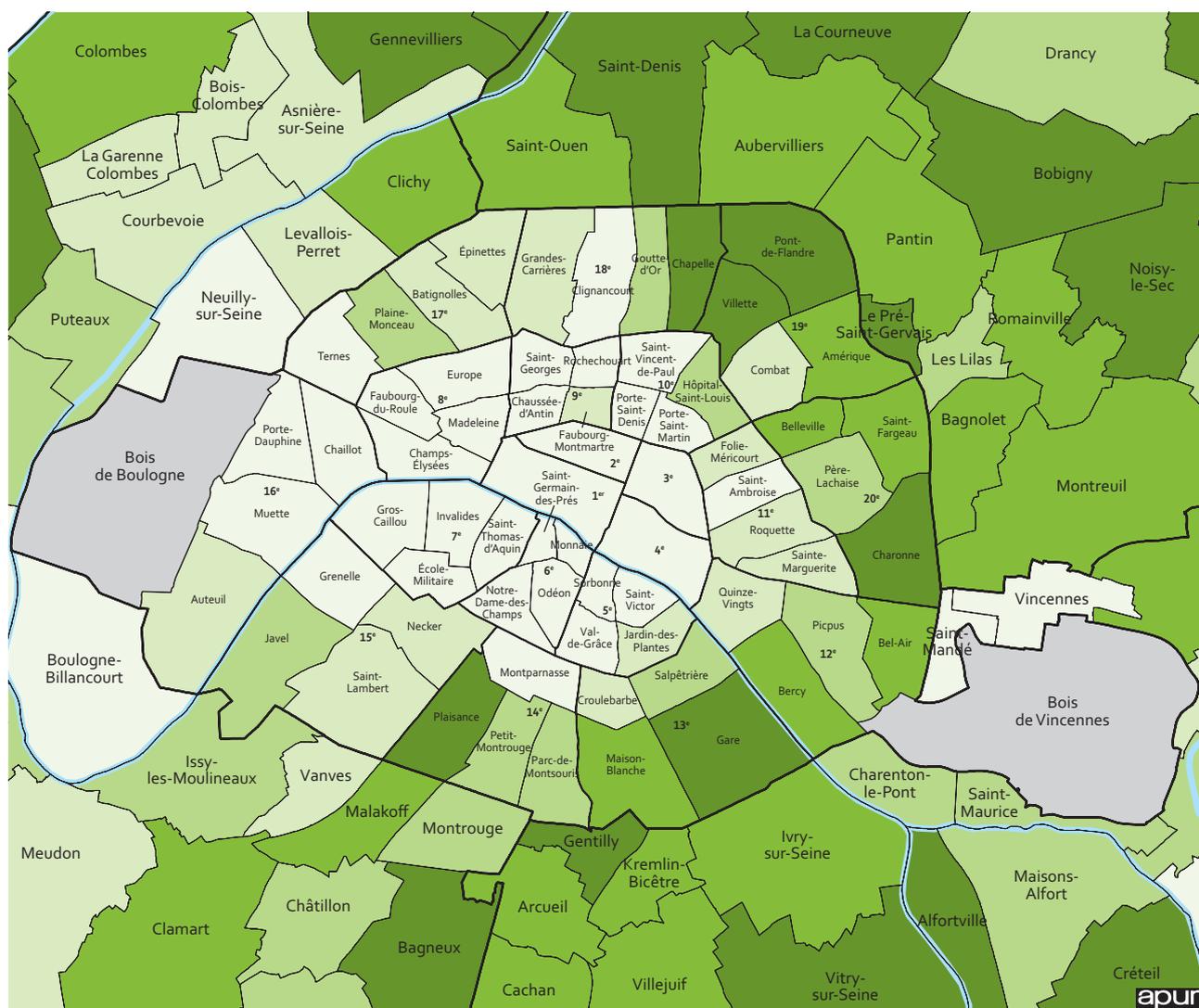
En dehors du logement social, les enfants de moins de 3 ans vivent au sein de familles locataires du parc privé (40 %) ou propriétaires de leur logement (31 %).

Dans le parc locatif social, 2010

Part des enfants de moins de 3 ans vivant dans le parc social locatif, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



13,7 % des enfants de moins de trois ans vivant en famille à Paris, soit 9990 enfants sont « mal logés »

La rareté des grands logements et les prix élevés de l'immobilier contraignent un nombre important de familles à se loger trop à l'étroit (plus de 2 personnes par pièce) et (ou) dans des logements sans confort (sans pièce dédiée à la toilette, selon la définition de l'Insee).

Ainsi, dans plusieurs quartiers situés dans les 10^e, 18^e, 19^e et 20^e arrondissements, plus de 20 % des enfants de moins de trois ans se trouvent en situation de mal logement, comme précédemment défini.

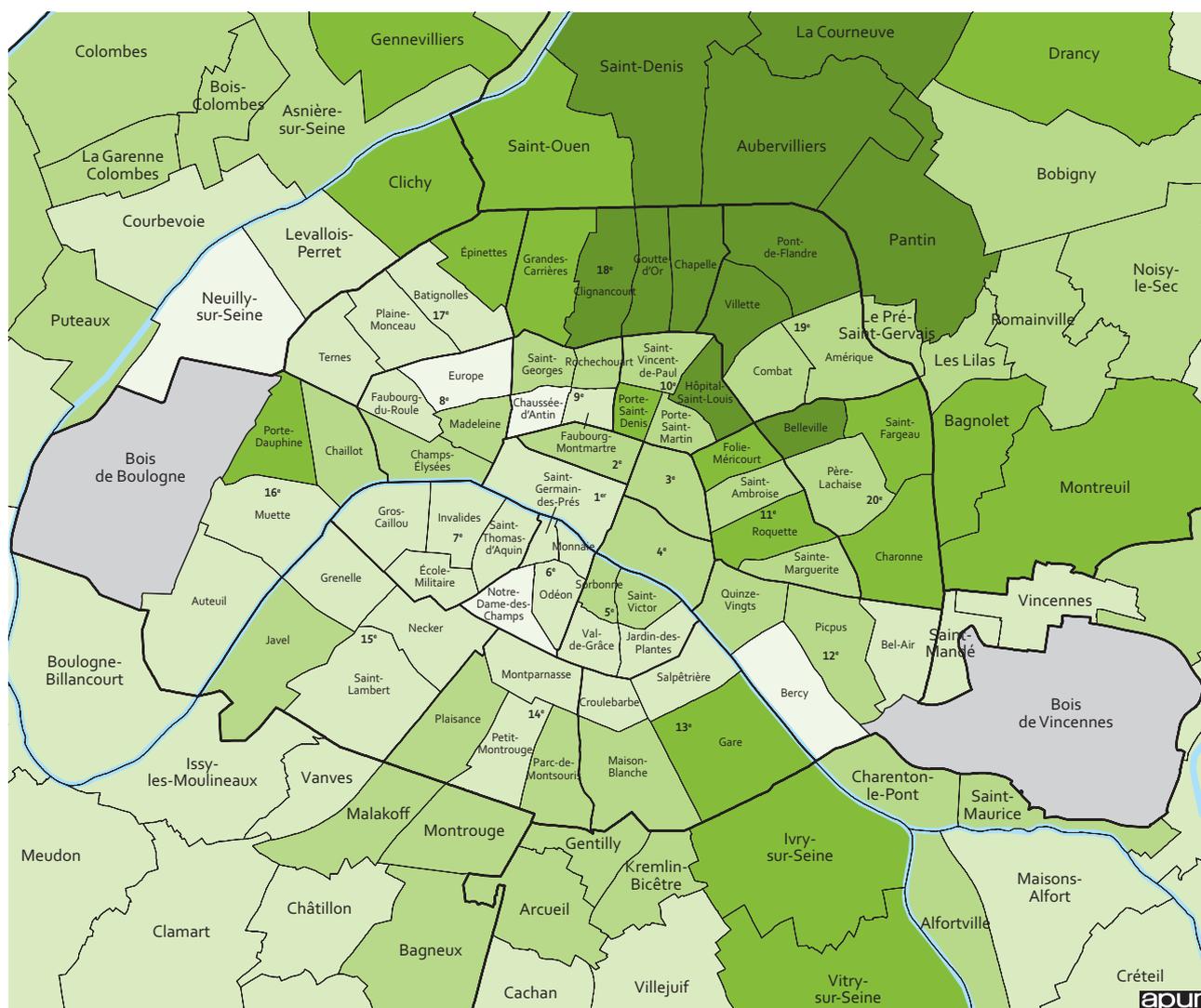
C'est aussi dans ces arrondissements que se concentre une large part de l'habitat privé dégradé.

En situation de mal logement, 2010

Part des enfants de moins de 3 ans vivant en situation de mal logement, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille



Source : Recensement de la population (Insee), 2010



3.5. La précarité des familles

Près d'un enfant de moins de 3 ans sur cinq vit à Paris dans un foyer à bas revenus en 2012

À Paris, 14 639 enfants de moins de 3 ans vivent dans un foyer à bas revenus⁴ en 2012 soit 19,6 %. Plus d'un quart des enfants (25 %) sont concernés dans de nombreux quartiers des arrondissements du nord est mais aussi dans certains quartiers du 10^e, 11^e, 13^e, 14^e et 17^e. Cette géographie de la pauvreté reflète celle de la politique de la ville.

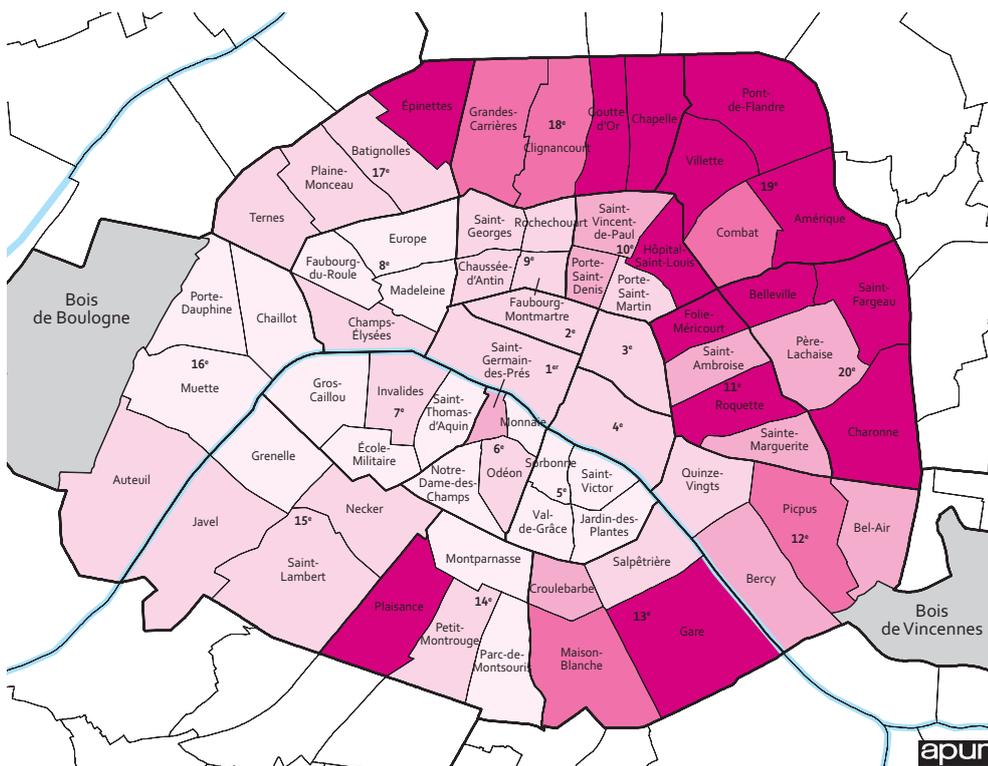
8 % des enfants de moins de 3 ans vivent dans un foyer monoparental à bas revenu en 2012 à Paris

Près d'un enfant de moins de trois ans sur dix (8,1 %) vit dans un foyer monoparental à bas revenu en 2012 à Paris. L'effectif est de 5 965 enfants de moins de 3 ans. Leur présence est particulièrement forte dans les quartiers qui forment une couronne au nord et à l'est de Paris, du quartier des Épinettes dans le 17^e au quartier Charonne dans le 20^e arrondissement.

Un enfant de moins de 3 ans sur 10 vit dans un foyer dont le ou les parents bénéficient du RSA ou de l'AAH en 2012

Plus d'un enfant de moins de trois ans sur 10 (10,8 %) vivent dans un foyer dont le ou les parents bénéficient du RSA ou de l'AAH en 2012. L'effectif d'enfants concernés est de 7 961 enfants de moins de 3 ans. Cette carte comme la précédente met en évidence une couronne du quartier des Épinettes dans le 17^e au quartier de Charonne dans le 20^e arrondissement.

4 – Le seuil de bas revenus est maintenant un seuil à 60 %, calculé à partir de l'enquête de revenus fiscaux (ERF) qui fait référence pour la mesure de la pauvreté monétaire. Il s'agit bien d'une notion de « bas revenus », le concept de revenu restant avant impôt et l'échelle d'équivalence spécifique (notamment avec le + 0,2 pour les familles monoparentales) étant conservée. Il s'élève à 1 001 euros par unité de consommation en 2012. Pour un couple avec deux jeunes enfants, ce seuil correspond à environ 2 100 euros par mois. Pour une mère ou un père seul(e) avec un grand enfant, il correspond à environ 1 700 euros par mois.



Les foyers à bas revenus, 2012

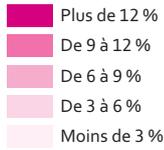
Part des enfants de moins de 3 ans vivant dans un foyer à bas revenus, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille

- Plus de 25 %
- De 20 à 25 %
- De 15 à 20 %
- De 10 à 15 %
- Moins de 10 %

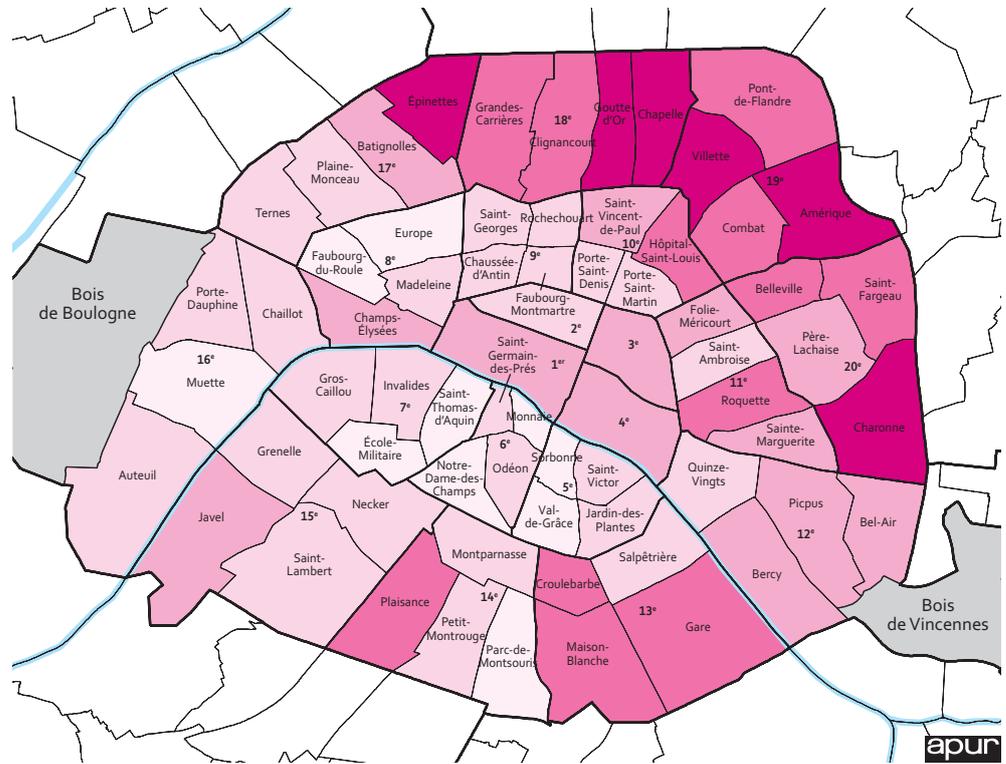
Source : Recensement de la population (Insee), 2010 – CAF de Paris, 2012

Les foyers monoparentaux à bas revenus, 2012

Part des enfants de moins de 3 ans vivant dans un foyer monoparentaux à bas revenus, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille

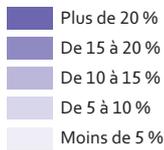


Source : Recensement de la population (Insee), 2010 – CAF de Paris, 2012

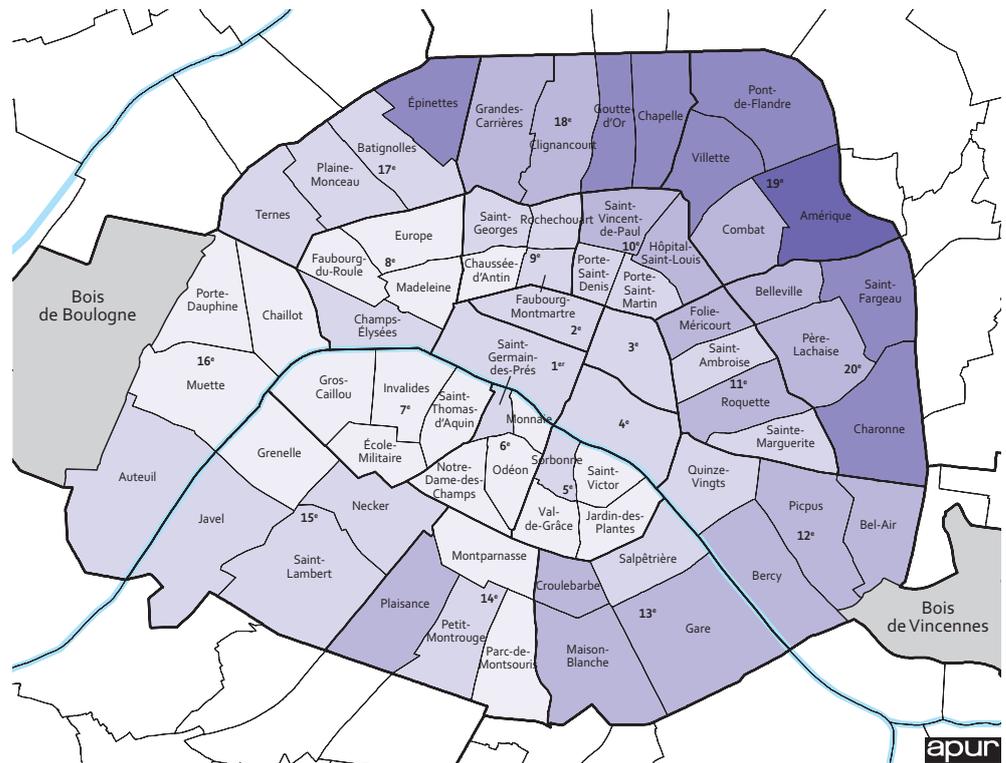


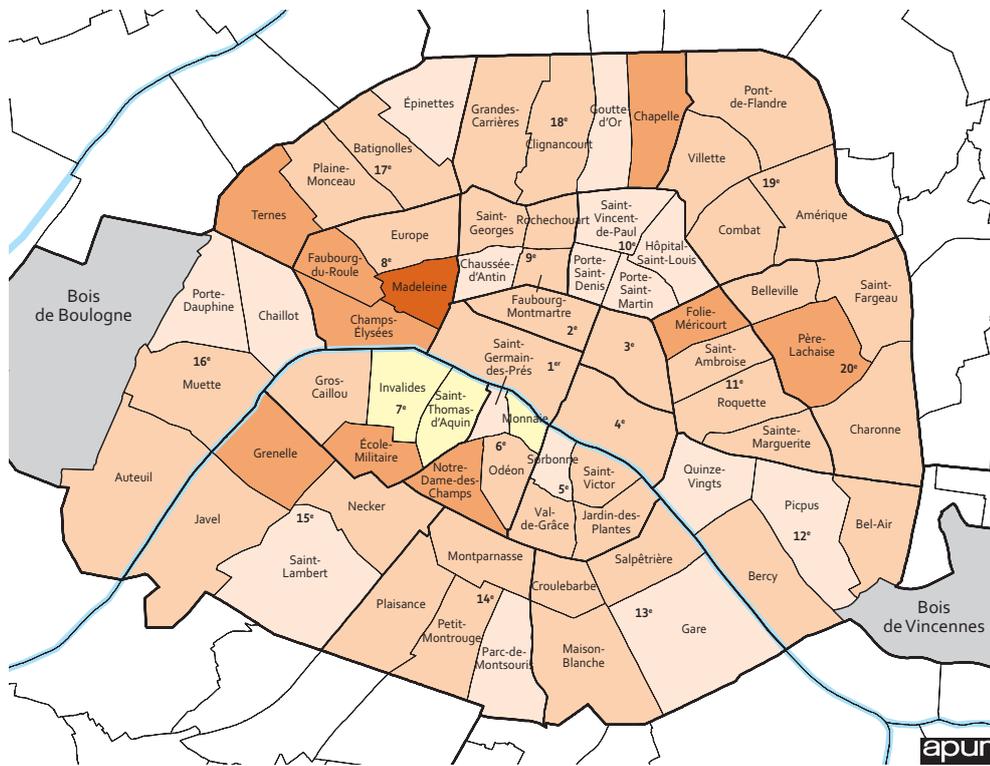
Les bénéficiaires RSA ou AAH, 2012

Part des enfants de moins de 3 ans dont le/les parent(s) bénéficient du RSA ou de l'AAH, dans le total des enfants de moins de 3 ans vivant en famille



Source : Recensement de la population (Insee), 2010 – CAF de Paris, 2012





Taux de fréquentation*, 2012

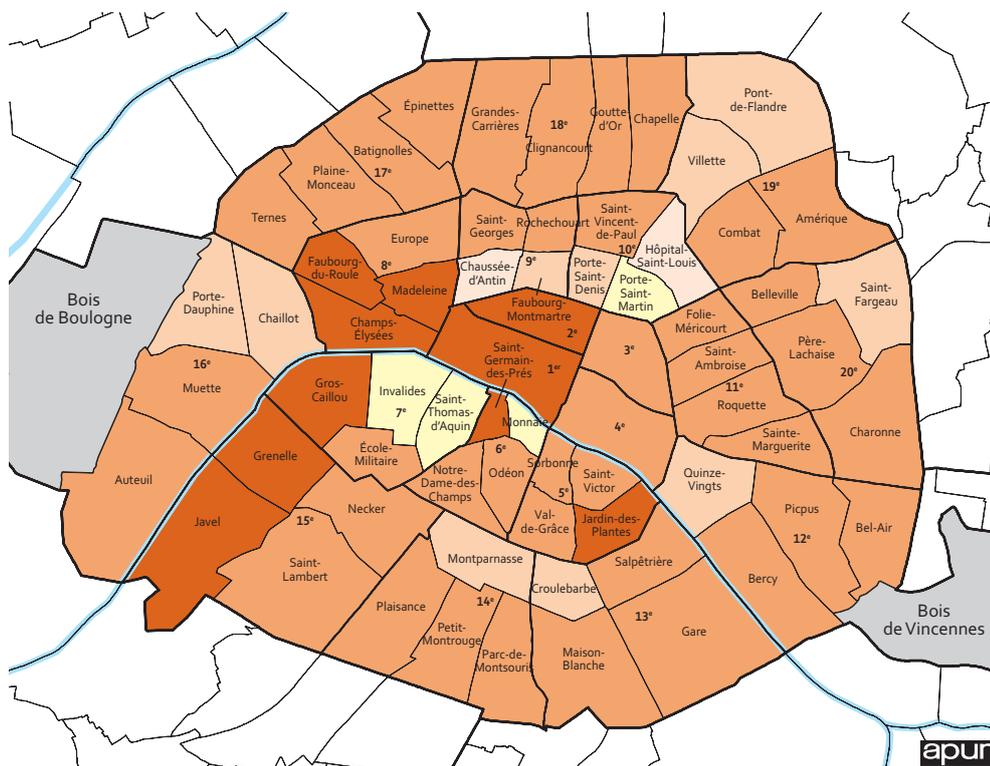
Crèche collective, associatives et municipales

- Plus de 85 %
- De 80 à 85 %
- De 75 à 80 %
- Moins de 75 %
- Aucune crèche associative ou municipale

* Nombre de jours de présence, par rapport au nombre de jours théoriques. Secteur municipal : calcul sur 9 mois hors coefficient de regroupement.

Source : Ville de Paris, 2012

apur



Taux d'occupation*, 2012

Crèche collective (gestion en régie directe et en article 30)

- Plus de 85 %
- De 80 à 85 %
- De 75 à 80 %
- Moins de 75 %
- Aucune crèche collective

* Nombre de jour facturés, par rapport au nombre de jours théoriques annuels hors coefficient de regroupement, calcul sur 9 mois.

Source : CAF de Paris, 2012 – Ville de Paris

apur

4 - Le recours aux structures d'accueil collectif

Des indicateurs ont été rassemblés en vue d'apprécier l'optimisation actuelle de l'utilisation et de l'occupation des équipements municipaux. L'objectif est d'améliorer l'adéquation entre l'offre d'accueil et la demande des familles.

Un taux de fréquentation moyen de 78 % à Paris

Le taux de fréquentation des crèches municipales et associatives correspond au nombre d'heures d'accueil réalisées (la présence réelle des enfants) par rapport au nombre d'heures théoriques (la capacité d'accueil exprimée en heures). Les chiffres ont été calculés sur 9 mois de l'année pour les crèches collectives du secteur municipal. Les mois fortement impactés par les vacances n'ont pas été pris en compte dans le calcul de l'indicateur, à savoir les mois de juillet, août et décembre. Le taux de fréquentation peut être considéré comme l'un des éléments susceptible de rendre compte de l'utilisation actuelle des équipements.

Les quartiers présentant les taux de fréquentation les plus élevés en 2012 se situent souvent dans les quartiers favorisés de l'ouest parisien et du centre de Paris ainsi que sur la rive gauche de la Seine. Le taux de fréquentation varie entre 63 % dans le quartier Parc-Montsouris dans le 14^e arrondissement et 93 % à Madeleine dans le 8^e arrondissement. Dans certains cas, un recours sous-optimal aux structures d'accueil peut s'expliquer par une offre ne correspondant pas aux besoins des familles par exemple une surattribution des places à temps plein, alors que les familles souhaitent de l'accueil à temps partiel.

Un taux de d'occupation moyen de 82 %

Le taux d'occupation est un indicateur financier, il mesure le rapport entre le nombre de journées facturées dans l'établissement et le nombre de jours théoriques ouvrés.

À Paris en moyenne, ce taux atteint 82 %. Il est supérieur au taux de fréquentation dans la mesure où certaines journées sont payées alors que l'enfant n'est pas présent (certains cas de temps partiel, période de vacances etc.).

Les données de la petite enfance à Paris

Ce document dresse un état des lieux territorialisé de l'accueil de la petite enfance à Paris et analyse son évolution récente en s'appuyant sur des analyses cartographiques fines. En 2010, Paris accueille 74041 enfants de moins de trois ans, soit 3,3 % de la population totale. Les enfants de moins de 3 ans sont globalement plus nombreux dans les quartiers des arrondissements périphériques.

Face à ces besoins, Paris offre en moyenne 48 places en structures d'accueil collectif pour 100 enfants de moins de trois ans fin 2012. Le recours à la garde à domicile est beaucoup plus fréquent sur le territoire parisien qu'à l'échelle nationale, avec un taux de 16 % contre 2 % en France. Le recours aux assistantes maternelles demeure en revanche faible à Paris et concentré dans les arrondissements du sud-est.

En termes de profil, plus d'un enfant de moins de trois ans sur dix vit dans un foyer monoparental et une forte proportion d'enfants sont issus de l'immigration. Les taux d'activité des parents de jeunes enfants sont élevés à Paris comparativement à d'autres grandes villes françaises, les deux-tiers des enfants de moins de 3 ans ont le ou leurs deux parents qui travaillent. Comme la population parisienne dans son ensemble, les parents de jeunes enfants appartiennent plus souvent que sur le reste du territoire aux catégories supérieures.

Le parc social joue un rôle déterminant dans le logement des familles : un enfant de moins de 3 ans sur cinq est logé dans le parc social. Toutefois la précarité n'épargne pas ces enfants en bas âge, près d'un enfant de moins de 3 ans sur cinq vit à Paris dans un foyer à bas revenus en 2012.

L'Apur, l'Atelier parisien d'urbanisme, est une association 1901 qui réunit la Ville de Paris, le Département de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris, la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, l'Établissement public d'aménagement Orly-Rungis-Seine-Amont et Paris Métropole.